

ADMINISTRATION
RÉDACTION, PUBLICITÉ, IMPRIMERIE
10, PLACE JEAN-JAURÈS, 10
SAINT-ETIENNE

Quatre lignes / 59-92 59-94
Téléphoniques / 59-93 59-95

BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 14, Rue Richelieu
Téléphone : Richelieu 14-39-47 et 39-58
LYON, 28, quai Augagneur - Tél. Money 88-19
BROUVAY, 14, cours de la République - Tél. 22-25
LE PUY, 55, place du Travail - Téléphone 4-23
VIENNE, 3, rue Testu-du-Cailleur - Téléphone 3-98
NEVRES, 2, rue Jeanne-d'Arc - Téléphone 9-94

La publicité est reçue également à Paris et à Saint-Etienne à l'Agence Havas, à Lyon à l'Agence régionale de Publicité Ch. Brun et Cie

1939 - 41^e Année - N° 103

50 centimes

JEUDI
13
AVRIL

Nouvelle lune le 19 à 16 h. 35
Heure normale
SOLEIL : lev. 5 h. 9; c. 18 h. 35

Les manuscrits non insérés
ne sont pas rendus

Compte de Chèques Postaux : Lyon 54-45

L'EUROPE EN ÉTAT D'ALERTE

UN IMPORTANT CONSEIL

Diverses mesures d'ordre militaire ont été prises en rapport avec la situation extérieure.

M. Jules Henry est nommé ambassadeur au Brésil...

des ministres s'est réuni hier à l'Elysée

Les étrangers résidant en France seront réquisitionnés dans le cadre de la loi de 1938.

...et M. Thiéry ambassadeur en Roumanie

M. Edouard Daladier fera aujourd'hui une déclaration au nom du gouvernement français

La collaboration permanente avec la Grande-Bretagne

Paris, 12 avril. Les ministres se sont réunis, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Daladier a fait un exposé de la situation générale et des mesures militaires de divers ordres qu'elle a rendus nécessaires.

Il a fait approuver par le Conseil les moyens qui doivent être, en outre, mis en œuvre en rapport avec les événements extérieurs.

M. Bonnet a retracé l'action diplomatique de la France pendant la crise et montré l'activité constante que notre diplomatie a exercée, en collaboration permanente avec la Grande-Bretagne.

Il a défini les principes essentiels de l'attitude de la France dans la situation présente de l'Europe.

Le Conseil a approuvé, à l'unanimité, la déclaration qui sera publiée à cet égard, par le président du Conseil, au nom du gouvernement français, dans la journée de demain.

M. Albert Sarraut, après un exposé complet de la situation des

étrangers en France, a fait approuver trois décrets-lois relatifs au contrôle du droit d'association des étrangers, à la réquisition des étrangers dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 1938 et dans certaines circonstances intéressant l'ordre public, et à l'accomplissement de prestations par certaines catégories d'étrangers.

L'Agence Havas donne, sur cette réunion, les renseignements complémentaires suivants :

La plus grande discrétion a été observée après le Conseil des ministres, non seulement sur les mesures d'ordre militaire prises par le gouvernement, mais également au sujet des délibérations du Conseil relatives aux problèmes internationaux. Cette discrétion s'explique en grande partie par le fait que M. Edouard Daladier publiera, demain, une déclaration dans laquelle il précisera la position de la France dans les conjonctures présentes.

On ignore encore sous quelle forme

cette déclaration, dont les grandes lignes seulement ont été arrêtées ce matin, sera rendue publique.

M. Georges Bonnet aura, cet après-midi, un entretien à ce sujet avec le président du Conseil, en vue de la mise au point du document.

Le gouvernement a décidé, en outre, au cours de la réunion de ce matin, de demander l'agrément des gouvernements brésilien et roumain à la nomination de nouveaux titulaires des ambassades de France à Rio de Janeiro et à Bucarest.

Il semble se confirmer que le premier poste sera occupé par M. Jules Henry, ancien ambassadeur de France à Barcelone ; pour le second, il a été décidé d'élever M. Thiéry, actuel ministre de France en Roumanie, au rang d'ambassadeur.

Le ministre des Affaires étrangères ne pourra pas se rendre demain, en raison des circonstances, à Biarritz, pour l'inauguration d'un buste à la reine Victoria.

M. Bonnet se fera représenter par un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, qui donnera lecture du discours que le ministre des Affaires étrangères a préparé pour cette occasion.

Les Senoussistes en révolte contre les autorités italiennes en Tripolitaine

Tunis, 12 avril. Selon des voyageurs arrivés de Tripolitaine, le mécontentement qui apparaît dans les milieux musulmans, à la suite de la transformation de la Libye en provinces italiennes, se serait aggravé après l'agression italienne contre l'Albanie.

Malgré les plus sévères précautions, le bruit d'une révolte senoussiste à la frontière saharienne se serait rapidement propagé et aurait créé dans tout le pays un courant d'hostilité contre le gouvernement italien.

Selon les mêmes voyageurs, le décret accordant aux musulmans tripolitains, qui feraient la demande de nationalité italienne, n'aurait pas rencontré le succès espéré à Rome. Il n'y aurait, jusqu'ici, que les fonctionnaires qui en auraient demandé l'application. On signale que de nombreux tracts sont distribués et que les nomades, par la campagne orale, latérale, contre la politique d'assimilation menée par l'Italie, ont encouragé la révolte.

Ces tracts invitent les musulmans à se méfier de la campagne de haine du gouvernement de Rome et à s'opposer à ses entreprises de conquête que les soldats tripolitains seront amenés à payer de leur sang. Une centaine d'arrestations aurait été opérée.

LE SANG-FROID un des éléments de notre force

Paris, 12 avril. Le sang-froid, un des éléments de notre force.

A défaut d'autres indices — et hélas ! ils ne manquent pas — le laconisme des communiqués donnés à l'issue des délibérations ministérielles montrerait que la situation est grave, très grave...

Rien en dehors du communiqué que je viens de lire, a dit quelques minutes après-midi M. Albert Sarraut — et avec quel accent yéménite ! — et ce communiqué —

Le plus important — indiquant que le président du Conseil, après avoir fait un exposé de la situation générale et des mesures qu'elle a rendus nécessaires, a fait approuver par le Conseil « les mesures qui doivent être en outre mises en œuvre en rapport avec les événements extérieurs ».

Plus loin, ce document fait allusion à « l'action diplomatique de la France pendant la crise » et aux « principes essentiels de l'attitude de la France dans la situation présente de l'Europe ».

C'est tout, à cette différence près, que le président du Conseil dit, pour demain au sujet précisément, de « l'attitude de la France », une déclaration publique.

Demain ? A quelle heure ? Sous quelle forme ?

« Je n'en sais rien, a répondu le ministre de l'Intérieur aux cent questions qui fusaièrent vers lui. Le président du Conseil le dira lui-même ».

On ne peut à la fois dire plus et dire moins. De quoi se serait occupé le Conseil des ministres, de quoi auraient parlé et le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères si ce n'est « la situation générale », « l'attitude de la France ». Quand à connaître même par leurs grandes lignes comme on dit, les mesures militaires que cette situation impose, personne ne saurait sérieusement s'y attendre, car ce serait faire connaître à l'adversaire l'importance et la nature de la parade que l'on entend dresser contre ses entreprises éventuelles. Il en va de même pour l'action diplomatique que mène en ce moment la France et la Grande-Bretagne en face et dans l'Europe. C'est une partie gigantesque qui consiste d'un bout à l'autre de l'Europe à aveugler les yeux d'eau qui se sont produites déjà, à calfeutrer par avance celles que l'on redoute pour demain ; car les Etats totalitaires ont pris

de telles dispositions que l'on peut craindre partout un mauvais coup : en Pologne, en Roumanie, en Hollande, en Grèce, en Afrique du Nord.

Encore une fois nous n'exagérons rien... Les précautions prises par la Grande-Bretagne, en dépit des promesses faites par le gouvernement de la Péninsule, le montrent suffisamment. Notre attente s'efforce de limiter le mal du côté traité du territoire espagnol, des soldats du « Duce ». Elle tente encore d'arrêter la poussée hitlérienne à l'Est en constituant les pays menacés en un réseau d'alliances défensives.

Quant à la déclaration annoncée de M. Daladier, il est vraisemblable qu'elle coïncidera avec celle que doit faire M. Chamberlain aux Communes, et qu'elle sera pour affirmer la commune volonté des deux nations, de barrer la route aux agresseurs.

Hors de là, que pourrait-on raisonnablement faire ? Tout semble suspendu à la décision des deux dictateurs — il faut bien en concevoir quelle que soit l'opinion que l'on professe — et les deux dictateurs — on peut en être certain — ne sont pas aussi rassurés sur l'issue des événements qu'ils veulent bien le laisser paraître. Il est hors de doute qu'à défaut de cette hésitation, il y a longtemps déjà que la grande partie serait déjà engagée.

De tout cela, la grande majorité du pays est pénétrée. Elle suit avec la plus extrême attention le déroulement des événements, avec calme aussi, car rien ne serait plus difficile et plus inutile que de s'affoler. Le sang-froid doit demeurer un des éléments de notre force et non le moindre.

C'est ce point de vue que la commission des Affaires étrangères a adopté en écartant une proposition de rappel anticipé du Parlement.

Pour le reste, M. Jean Mistler, président de cette Commission, a donné lecture de documents que l'on dit extrêmement importants et au sujet desquels les commissaires ont été priés de garder le secret. Ce secret a bien entendu été gardé et cela se conçoit.

Quant à l'audition demandée du ministre des Affaires étrangères, elle ne semble pas devoir avoir lieu avant la semaine prochaine.

Francisque LAURENT.

10.000 hommes organisent dans les montagnes d'Albanie la guerre d'embuscade

Paris, 12 avril. La légation d'Albanie à Paris communique :

De violents combats ont lieu à Matt, Dibra, Argyrocastro, et Elbasan. Les montagnes, joints aux officiers de l'armée régulière et de la gendarmerie, tiennent farouchement sous la conduite des princes Sali et Hussein, tous deux anciens élèves de Saint-Cyr.

D'autre part, de nombreuses dépêches de Belgrade et de Florina signalent que l'Albanie n'est pas complètement occupée.

En effet, les 10.000 soldats albanais, montagnards aguerris, appartenant à différentes tribus, ont pris position dans les défilés des rivières Matia, Arsen, Ekhoumi, Hevol, Osoum et Vououts, c'est-à-dire sur les seules voies de pénétration dont puissent disposer les troupes italiennes.

Il n'est évidemment pas question pour ces soldats albanais d'attaquer directement les troupes italiennes, mais de leur livrer une guerre sans merci, afin de tenir en échec le plus longtemps possible les troupes les mieux armées, alors qu'ils seront eux-mêmes très bien abrités dans la profondeur des gorges qui enserrant les cours d'eau.

Un détachement italien à la frontière yougoslave

Scutari, 12 avril. Un détachement, transporté par auto, de la première colonne opérant en Albanie, est arrivé à la frontière yougoslave, à Koplik.

Les souverains albanais iraient à Ankara

Ankara, 12 avril. Le bruit court, à Ankara, de l'arrivée prochaine en Turquie du roi et des ministres albanais. Dans les milieux officiels, on déclare ne rien savoir à ce sujet.

Il n'y a eu aucune communication entre M. Mussolini et M. Chamberlain

Londres, 12 avril. L'agence Reuter publie une information aux termes de laquelle l'existence de toute communication personnelle de M. Mussolini à M. Chamberlain, qui a été rapportée par toute la presse, est formellement démentie au Foreign Office et au domicile du Premier ministre.

Le Dr Goebbels n'ira pas à Ankara

Stamboul, 12 avril. Le docteur Goebbels est arrivé aujourd'hui à Stamboul, où il a été reçu par le consul d'Allemagne et le gouverneur adjoint de la ville.

Il s'est refusé à toute déclaration ; et repartira vendredi matin sans aller à Ankara.

La flotte anglaise se rassemble « quelque part, en Méditerranée »



Une carte de la Méditerranée orientale où sont indiquées les bases navales italiennes et anglaises. On voit que d'importantes concentrations de troupes italiennes ont eu lieu récemment dans les îles du Dodécannèse et à Rhodes.

Londres, 12 avril. La flotte britannique de la Méditerranée, augmentée de quelques unités de l'escadre de l'Atlantique, se concentre, actuellement en plusieurs points stratégiques de la Méditerranée. La Grande-Bretagne va ainsi disposer dans cette mer d'une escadre impressionnante, comme seule elle peut se permettre d'en faire stationner loin de ses côtes sans nuire à leur sécurité.

L'Amirauté a fait savoir qu'au cours des dernières quarante-huit heures, toutes les unités de la flotte qui faisaient des visites de « courtoisie » dans des ports italiens ou français ont reçu l'ordre d'appareiller et de s'assembler avec le reste de la flotte « quelque part en mer ». L'Amirauté a assuré depuis qu'il n'y a pas de navire de guerre anglais à l'est de Malte, et on présume que le point de concentration est à Malte ou à l'ouest de Malte.

Cette escadre est composée de quatre navires de ligne : Warspite, Ramillies, Barham et Malaya ; d'un croiseur de bataille, Repulse ; de trois croiseurs de 10.000 tonnes, Devonshire, Sussex et Shropshire, et de deux croiseurs de 8.000 tonnes, Arethusa et Galatea. On ne tient pas compte dans cette énumération, d'un porte-avions de destroyers, escorteurs et sous-marins plus haut disposant de trente-huit unités de navires, tous ou presque tous modernes, puisqu'en particulier, les destroyers sont entrés en service en 1937 et 1938.

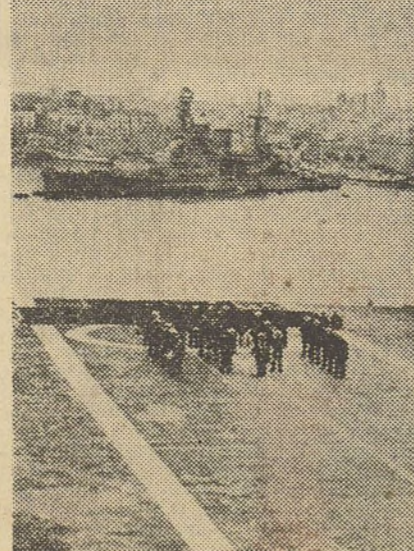
Quelle est la puissance du feu de cette escadre ? Elle est considérable et dépasse de loin celle des flottes que les adversaires éventuels, quels qu'ils soient, pourraient y opposer.

En effet, les navires de bataille cités plus haut disposent de trente-huit pièces de 381 mm., de vingt-quatre pièces de 203 mm., de cinquante-deux pièces de 152 mm., et de soixante-quatre pièces de 102 mm.

De son côté, l'Italie, en attendant l'achèvement de ses deux navires de ligne de 35.000 tonnes et la refonte des deux Doria, ne dispose que de

deux bâtiments de ligne, Conte-di-Capo et Giulio-Cesare. L'armement principal de ces deux navires est composé de dix pièces de 330 mm.

Certes, elle a, concentré près de ses côtes, sept croiseurs de 10.000 tonnes, armés de pièces de 203 mm., douze croiseurs légers armés de pièces de 152 mm., mais, outre que les divisions navales françaises de Méditerranée représentent une force équivalente en puissance et en vitesse, on sait que ces bâtiments légers et rapides, certes, n'ont de rôle utile que dans la protection des convois et des routes navales, et dans la chasse. Ils ne peuvent espérer gêner en quoi que ce soit les navires de ligne britanniques dont la protection atteint à la flottaison 330 mm. et que de récents aménagements ont rendus presque invulnérables aussi bien aux torpilles sous-marines qu'aux bombes d'avions.



Une vue du port fortifié de Malte où sont ancrés les cuirassés « Repulse », à gauche, et « Hood ».

Wolfram, l'assassin du réfugié allemand Lévy a été arrêté à Anvers

Paris, 12 avril. Le 8 avril dernier, au lendemain de la découverte du cadavre d'Arthur Lévy, ce réfugié étranger et transporté dans un sac boulevard de la Chapelle, les inspecteurs de la brigade spéciale de la police judiciaire identifiaient l'assassin comme étant un autre réfugié allemand, Joseph Wolfram, né en novembre 1913, à Kleinsiedstadt (Allemagne), et demeurant 4, rue Garjat.

Wolfram était en fuite.

Vichy ou Anvers étaient les deux villes où il avait des amis et où il avait pu trouver un refuge.

L'ordre à Vichy s'était infructueux, mais à Anvers les recherches de la police judiciaire viennent d'être couronnées de succès.

M. Roches, chef de la brigade spéciale, était informé ce matin que Wolfram avait été arrêté dans le grand port belge.

C'est sur un coup de téléphone de la police d'Anvers à la Préfecture de police, ce matin, que M. Chain, commissaire chef de la brigade mondaine, a été avisé de l'arrestation à Anvers de l'assassin Joseph Wolfram.

Wolfram aurait avoué avoir tué Lévy pour se procurer de l'argent afin de libérer de prison son ancienne maîtresse, Edith Krauz.

M. Marché, juge d'instruction, va transmettre à Anvers un mandat d'arrêt contre le coupable et demander à la police belge l'extradition de Wolfram.

L'affaire du boulevard de la Chapelle de Wolfram, l'assassin du réfugié allemand Lévy a été arrêté à Anvers

Paris, 12 avril. Le 8 avril dernier, au lendemain de la découverte du cadavre d'Arthur Lévy, ce réfugié étranger et transporté dans un sac boulevard de la Chapelle, les inspecteurs de la brigade spéciale de la police judiciaire identifiaient l'assassin comme étant un autre réfugié allemand, Joseph Wolfram, né en novembre 1913, à Kleinsiedstadt (Allemagne), et demeurant 4, rue Garjat.

Wolfram était en fuite.

Vichy ou Anvers étaient les deux villes où il avait des amis et où il avait pu trouver un refuge.

L'ordre à Vichy s'était infructueux, mais à Anvers les recherches de la police judiciaire viennent d'être couronnées de succès.

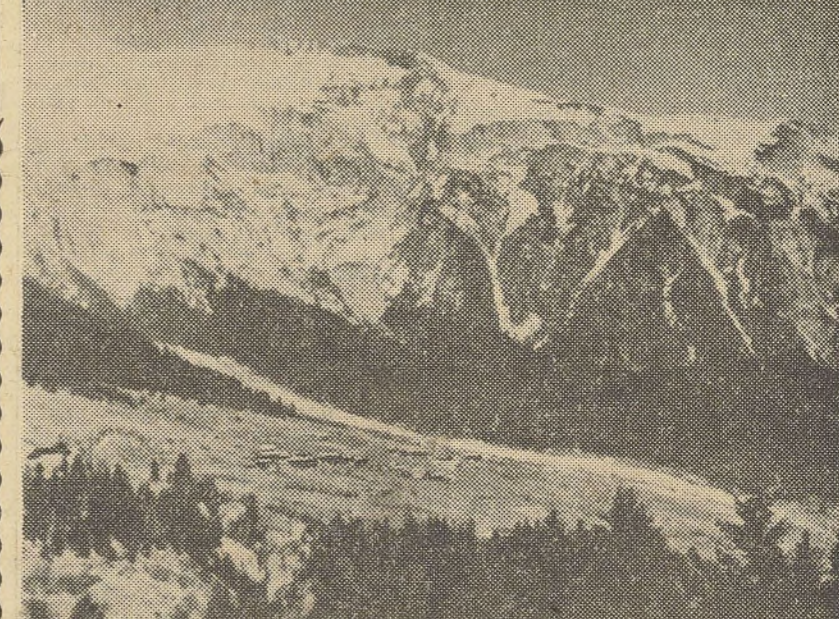
M. Roches, chef de la brigade spéciale, était informé ce matin que Wolfram avait été arrêté dans le grand port belge.

C'est sur un coup de téléphone de la police d'Anvers à la Préfecture de police, ce matin, que M. Chain, commissaire chef de la brigade mondaine, a été avisé de l'arrestation à Anvers de l'assassin Joseph Wolfram.

Wolfram aurait avoué avoir tué Lévy pour se procurer de l'argent afin de libérer de prison son ancienne maîtresse, Edith Krauz.

M. Marché, juge d'instruction, va transmettre à Anvers un mandat d'arrêt contre le coupable et demander à la police belge l'extradition de Wolfram.

La catastrophe des Grisons



Une vue générale du massif de Flitsstein, où se produisit l'avalanche. On aperçoit au bas du massif, entre les deux bois de sapins, la traînée blanche de neige et de rochers qui s'abat sur le pensionnat. Au second plan, les quelques maisons du village de Filiaz.

AU JOUR LE JOUR

Paris, 12 avril. Je manque totalement de compétence en matière hippique et j'avoue n'avoir pas touté plus de deux fois dans ma vie les pelouses de Vincennes, Longchamp et autres lieux. J'ai pourtant gagné, à l'âge de huit ans une course de chevaux mécaniques ! Aucun rapport direct, vous le voyez, avec ce que je suis arrivé bon premier au poteau. Pas mal de rossinantes, qui prennent le départ sur les hippodromes, n'ont jamais fait autant.

M. J'attarde donc rarement sur les pronostics des compétitions disputées la cravache en main. Quant aux comptes rendus palpitants des épreuves, je ne m'y arrête jamais, sauf cependant lorsqu'ils me sautent aux yeux, comme ce fut le cas l'autre jour, les quotidiens ayant imprimé en première page, et en caractères gras : « le prix du président de la République a été gagné par un Grisard ».

Je ne suis d'ailleurs que le titre, ni disant ensuite : « Un Grisard ? Qu'est-ce que c'est que ça ? Et je pense que dans l'argot du turf un grisard devait désigner un cheval peu brillant, en marge, sur lequel personne comptait, pas même un « outsider » ; un toquard, quoi.

Mais étais-je dans le vrai ? J'ai tenu à m'en assurer et j'ai consulté un habitué d'Anteuil.

Vous prenez Un Grisard pour une pochette ? s'écria-t-il, vous voulez rigoler. C'est un cheval de premier ordre.

— Je vous remercie. Je sais maintenant qu'un grisard, c'est en quelque sorte un favori.

— Ca dépend.

— De quoi ?

— De la monte, de l'entraînement, du hasard. Un grisard aurait très bien pu finir dans les choux.

— Alors, il n'est plus été un grisard.

— Mais si, puisque c'est son nom, comme d'autres chevaux s'appellent « Madrilène », « Passepoil »...

— Ah ! Il fallait le dire tout de suite.

— Vous ne me l'avez pas demandé.

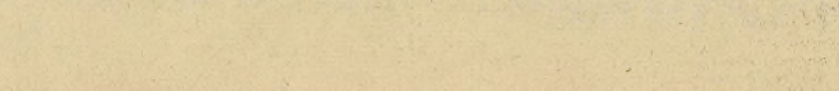
— Je proteste.

— Taisez-vous ! Trancha l'habitue d'Anteuil, vous n'y entendrez jamais rien.

Je crus devoir lui donner raison. Et convaincu plus que jamais que je serais toujours une nazette en cette affaire, je suis rentré chez moi, et j'ai diné de fort bon appétit.

Jacques CHOLET.

Un chef du contre-espionnage aux Etats-Unis



A la suite du développement de l'espionnage aux Etats-Unis, le gouvernement américain vient de créer un service de contre-espionnage qui aura à sa tête Léon G. TURROU.

MINUTE !

D'ETRANGES PROPAGANDISTES

Le pasteur protestant d'une commune du Bas-Rhin, près de Bischwiller, vient d'envoyer à ses fidèles une étrange circulaire : il leur demande d'adresser, le 20 avril, à Dieu, les prières les plus insistantes pour la prospérité de celui qu'il appelle notre Führer !

Il y a ainsi, chez nous, un certain nombre de bons Français qui se conduisent comme si quelque gauleiter des marches de l'Ouest avait déjà livré leur pays à M. Hitler.

Tels sont ceux qui répandent sur les grands boulevards parisiens des pamphlets racistes directement inspirés, voire rédigés par Berlin. Mais à ce sujet, ne devrions-nous pas promouvoir une loi visant la propagande étrangère en France ?

On pourrait bien connaître les noms des patriotes qui ont fait pression sur le gouvernement pour retarder, sinon pour empêcher, ces décrets nécessaires.

Trouvez-ils donc que notre sécurité est trop bien garantie ?

T.O.C.

Un incendiaire est arrêté

Vesoul, 12 avril. La gendarmerie a arrêté et écroué François Guillier, 51 ans, demeurant à La Rosière, qui a avoué être l'auteur d'un incendie volontaire commis dimanche dernier.

Cet individu avait mis le feu à une ferme isolée où habitait Mme veuve Galmiche et ses trois enfants, causant ainsi 500.000 francs de dégâts. Il avait allumé l'incendie dans le grenier avec une bougie.

On ignore les mobiles de cet acte criminel.

Photo Keystone.

ADMINISTRATION - PUBLICITÉ
ABONNEMENTS :
32, Avenue de la Gare - NEVERS
TÉLÉPHONE 0-50.

LA TRIBUNE

RÉDACTION :
2, RUE JEANNE-D'ARC, 2
NEVERS
TÉLÉPHONE 0-94

LA TRIBUNE RÉPUBLICAINE est désignée pour recevoir les annonces légales et judiciaires concernant le département de la Nièvre

LE STATU QUO MÉDITERRANÉEN

Le rôle de la diplomatie est de causer et de discuter. Il est aussi d'ordonner et de trancher. Pendant le dernier point, la diplomatie italienne est passée maîtresse. Elle n'a d'égalé en fourberie que la diplomatie hitlérienne.

Les gouvernements de Paris et de Londres viennent d'en faire à nouveau l'expérience. Le Temps du 11 avril affirme que, le jeudi 6, veille du jour devant se produire l'agression de l'Italie contre l'Albanie, le comte Ciano, ministre des Affaires étrangères du Duce, avait donné à lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, « l'assurance formelle qu'aucune action n'était envisagée contre l'Etat albanais ».

Le comte Ciano est, évidemment, un pince-sans-rire de grande classe. Il tient les premiers rôles dans la comédie italienne. Tandis qu'il prodiguait, « les assurances » au représentant de l'Angleterre, le monde entier savait que des forces considérables étaient concentrées par Mussolini à Brindisi et que trois navires de guerre italiens étaient arrivés à Durazzo. Le bon M. Chamberlain, interrogé, ce même jour, à la Chambre des Communes, répondait, lui aussi, sans rire, « qu'il ignorait la signification de la présence des navires italiens à Durazzo ».

« S'étant ainsi tranquillement lui-même, à la manière de l'autruche qui se cache la tête sous l'aile pour ne pas voir le danger, M. le Premier britannique avait décidé de prendre le train immédiat pour aller pêcher la truite en Ecosse, à l'occasion du Vendredi-Saint ».

Le lendemain matin, au moment où il apprêtait sa ligne, il apprenait à la radio le bombardement par la flotte italienne de tous les ports albanais.

Placé devant le fait accompli, il comprenait enfin la signification de la concentration de la flotte italienne devant Durazzo !

Que M. Chamberlain ait été dupe de l'hypocrisie du comte Ciano, cela ne fait aucun doute. Mais ce qui déçoit, c'est la candeur avec laquelle il continue la conversation avec le même Ciano.

Si les circonstances n'étaient pas aussi graves, j'allais dire aussi tragiques, cette douce obligation à se laisser « rouler » prêterait à rire.

Quelle exécution peut-on, désormais, attacher aux déclarations et aux assurances, même « formelles », quand on sait que les paroles ne sont que le langage, et que, comme dit un gentleman, il n'est pas « un gentleman ».

Aussi est-il permis de s'étonner que M. Chamberlain et lord Perth se soient déclarés satisfaits par les nouvelles assurances « catégoriques » que vient de leur donner le diplomate italien et que le représentant britannique ne soit strictement limité et que, notamment, elle ne menacerait pas l'île grecque de Corfou.

La-dessus, M. le Premier britannique peut reprendre sa perche à ligne et retourner à la pêche.

Du moment où l'on tient pour valables les promesses des paroles, « tout va très bien, Mademoiselle », comme dit le chansonnier, et il n'y a plus qu'à prendre un décret-loi pour déclarer l'optimisme obligatoire.

Le Temps, qui examine avec une paternelle objectivité les conséquences possibles de la conquête de l'Albanie par les troupes fascistes, nous invite à ouvrir les yeux sur l'imminence du péril, que d'aucuns persistent à ne point voir.

Il est puéril de se demander, après le coup de force du Vendredi-Saint, si le Statu quo est maintenu dans le Méditerranéen. Ce statu quo, qui impliquait la sauvegarde de l'indépendance de l'Albanie, c'est des Balkans autant que de l'Adriatique, est, d'ores et déjà, rompu au profit de l'Italie. L'accord italo-britannique du mois d'avril 1938 est déchiré, comme chiffon de papier.

Demain, les troupes de Mussolini peuvent continuer leur poussée, sans sur Salonique et sur la mer Egée, tandis que, parallèlement, les troupes de Hitler marcheront sur Belgrade, sur la Roumanie et sur la mer Noire.

Cette rupture du statu quo méditerranéen est, à mon avis, un événement plus grave encore pour la paix que la sinistre annexion de la Tchécoslovaquie au Reich. Elle semble être le prélude d'une nouvelle série de coups de force combinés, qui peut déclencher le conflit général, à l'heure choisie par les dictateurs grisés de leurs succès et sourds aux appels angoissés de l'humanité.

Jean LOCOUIN.

« Il n'y a plus d'aliments indigestes » proclame ce vieux dyspeptique

A minute, il commanda une douzaine d'escargots. Ses camarades qui le savaient dyspeptique, s'étonnèrent. « Il n'y a plus d'aliments indigestes », leur a-t-il expliqué en riant. Et il sortit de sa poche sa petite boîte de Pastilles Rennie.

Le Distingué Rennie est l'indispensable diététique de mauvais estomac. Deux pastilles, sucées après chaque repas suppriment l'insuffisance des sécrétions gastriques et neutralisent l'acidité. Elles suppriment radicalement les ballonnements, crampes, tiraillements, brûlures, aigreurs, renvois et tous autres maux qui sont les aliments absorbés. N'attendez plus pour adopter ce merveilleux régulateur de votre digestion. Toutes pharmacies. 3 fr. 50 la boîte ; 13 fr. 60 le grand modèle (six avantages).

BILLET DU JEUDI UN INDÉSIRABLE

En ces heures de tension internationale, au cours desquelles se jouent le sort des démocraties du monde entier, la liberté et la vie de millions d'êtres, il est d'un précieux encouragement, tant pour nous Français que pour les peuples amis, de voir la majorité des Italiens vivant sur notre sol se dresser, derrière leur Union Populaire, contre les agressions sanguinaires du chancelier Hitler et de son vassal, M. Mussolini, deux noms qui resteront tristement célèbres dans l'histoire du XX^e siècle.

Des centaines de milliers de ces émigrés ont repoussé avec vigueur de tels actes devant du chef du gouvernement de leur pays et se sont rangés immédiatement aux côtés de leur patrie d'adoption.

Dans la Nièvre, un communiqué a été donné par le secrétaire de la section de l'U. P. I. à la presse et, seuls, nous nous en sommes faits l'écho.

Rapportons-en les passages principaux : La section de Nevers de l'Union Populaire Italienne manifeste sa confiance dans le Front de la Paix et de la Résistance, qui est en train de s'organiser dans le monde pour la défense de la liberté et de l'indépendance des peuples.

En ces jours d'angoisse et devant les campagnes anti-françaises qui ont lieu en Italie, les Italiens émigrés en France, au nombre même d'une très grande partie du peuple italien, renouveau l'expression de leurs sentiments d'amitié envers la nation française et ils apportent leur entière collaboration au Front de la Paix et de la Résistance en se déclarant prêts, comme aux jours de septembre, à marcher aux côtés du peuple français.

Ces quelques lignes n'eurent pas l'heur de plaire à certain entrepreneur de Nevers, dont nous laissons le nom. Disons simplement qu'il est un fidèle sujet du maître de Rome, qu'il a gagné en une quinzaine de jours une fortune rondelette dans le bâtiment et qu'il est un des membres influents du « fascio » neversais.

Quand il apprit la décision qu'avait prise ses compatriotes, il entra dans une rage folle, maudit la France et les Français, et, à ses ouvriers qui l'écoulaient, il leur déclara froidement : « C'est un Mussolini qu'il faut ici ; il ne tardera d'ailleurs pas à y mettre les pieds ».

Depuis le temps qu'on nous ressasse bruyamment les orléans avec les épulettes indésirables, en voici un qui remplit bien toutes les conditions voulues.

Qu'on l'envoie donc faire un tour de l'autre côté de la frontière. Non seulement il pourra s'époumoner à crier des louanges à son « Duce », en toute tranquillité, mais il débarrassera notre pays et l'industrie du bâtiment qui l'avait si favorablement accueilli.

R. A.

MYSTÈRES DE L'ÉLYSÉE

Des ducs de Nevers au président de la République

Paul Allard, qui est un chercheur plein de perspicacité, vient de publier, aux Éditions de France, une plaquette qu'il intitule « Mystères de l'Élysée » et qui révèle au grand public qui les ignorent généralement les arcanes de l'hôtel sis au n° 55 de la rue du faubourg Saint-Honoré.

L'histoire est courte, mais savoureuse. Ergé, il y a deux siècles, sur les Champs Élysées, alors terrains à utilisation maraîchère, le palais est vendu, sous Louis XV, par le comte d'Evreux, à la marquise de Pompadour, qui fut une forte galante propriétaire, puis la favorite de Louis XV, contre un million de livres, au banquier Nicolas Beaujon. Quelques années avant la Révolution, il fut acquis par le roi Louis XVI et, au cours de la tourmente, confisqué au profit de la nation.

Paris se développait, et l'hôtel d'Evreux avait bénéficié d'une plus-value considérable puisque, bien national, il fut attribué, en 1808, à la couronne, après avoir été estimé 10 millions.

Sous la Restauration, l'Élysée est assigné comme résidence au duc de Nevers. Il est curieux d'observer que c'est là sa première destination officielle.

Enfin, en 1850, le prince-président s'y installe, mais, après le coup d'État, il commença aux Tuileries. Ce n'est qu'à l'avènement de la Troisième République que l'Élysée devient la « première maison de France ».

TANTE ANNIE

vous donne son avis sur la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

Voir page 7

FAITES FAIRE VOS IMPRIMES A LA TRIBUNE

Nevers

Etat civil. — Relève du 12 avril. — Naissances : Nicole Prevost, rue de Paris, 1 ; Michel Québert, rue de Paris, 1 ; Louis Collou, rue de la Chaussée, 7. Décès : Eugène Col, 62 ans, journaliste, époux de Zélie Pérignon, rue de Paris, 1 ; Amélie-Huisster, 86 ans, sans profession, veuve de Philippe Colas, rue de Paris, 1 ; Thérèse Alphonse, 7 mois, rue de Paris, 1 ; Emile Ternay, 46 ans, gendarme, époux de Marie Ferrot, rue de Paris, 1.

N. D. L. R.

NOUS NOUS EXCUSONS AUPRES DE NOS LECTEURS NIVERNAIS DE NE PAS PUBLIER LES DERNIERS NOUVELLES DE LEUR REGION, MAIS LE COURRIER DE NOTRE REDACTION NIVERNAISE, NE NOUS EST PAS PARVENU EN TEMPS UTILE.

A Nevers le beau chapeau s'achète chez FOREAU (Ancienne Chapellerie BRUN) 34, rue du Commerce, NEVERS tout choix pour Femmes, Enfants

Pour vos toilettes de Printemps Une adresse bien connue INNOVATION 6, rue des Récollets, NEVERS vous donnera entière satisfaction Toujours de la Nouveauté et des Prix

LA COLLISION DE LA PLACE CARNOT

« La Tribune » a annoncé hier dans quelles circonstances un motocycliste, M. Joseph Dumais, avait renversé un cycliste, place Carnot, et s'était grièvement blessé.

Il fut transporté à l'hôpital de Nevers où l'on constata qu'il avait le crâne fracturé. Malgré sa grave blessure, M. Dumais était, hier, dans un état satisfaisant.

A votre dévouement... Il ne vous faut... qu'un Accu BLONDEAU Nouvelle fabrication garantie 18 mois

USINE DE LA CROIX-JOYEUSE 37, Bd de la République, 37 NEVERS

Chaussures TRIOMPHE 7, rue La Fayette - NEVERS Raoul DAUDIER, Propriétaire La Maison du juste milieu QUALITE IRREPROCHABLE - PRIX RAISONNABLES

UNE AUTO HEURTE UN POTEAU Quatre blessés Anley (Nièvre), 12 avril. Une automobile conduite par M. Trinquet, fondeur à Lyon, a été projetée contre un poteau télégraphique par suite d'un dérapage sur coup de frein trop énergique au tournant de la route de Rouy.

Le conducteur, sa mère et deux passagers ont été assez gravement blessés.

FABRIQUES FRANÇAISES

65, rue du Commerce - NEVERS - Téléphone 1-18 Du SAMEDI 15 au SAMEDI 22 AVRIL

ARTICLES SACRIFIÉS PENDANT LA SEMAINE

TAILLEUR Beau tissu rayé mode, 3 boutons. Existe en toutes nuances nouvelles. SACRIFIÉ 195.
MANTEAU Très élégant diagonale fantaisie, forme vague des avants amplement et plus creux. Existe en coloris mode. SACRIFIÉ 225.
ROBE En crêpe rayonné imprimé, coloris variés. SACRIFIÉE 95.

PRIX EXTRAORDINAIRES Voir nos Etalages

Foires et Marchés CHANTENAY-SAINT-HIBERT Marché du 11 avril

Marché bien approvisionné ; prix légèrement en baisse par rapport aux marchés précédents. Beurre, 52 la livre ; fromages du pays, 2,50 à 3 pièce ; oeufs, 4,50 la douzaine. Poulets, 35 à 40 la paire ; vieilles volailles, 4,50 à 5 la livre ; canards, 40 à 45 la paire ; pintades, 40 à 45 la paire ; pigeons, 9 à 10 la paire ; lapins domestiques, 3 la livre. Pommes, 3 à 4 le quateron ; oranges, 1 à 1,50 la pièce ; choux-fleurs, 5 à 6 pièces ; endives, 2,50 la livre ; pommes de terre nouvelles, 5 le kg ; plants germés de pommes de terre, 2 à 3 le kg. Grands étalages de foires.

LES SPECTACLES DE NEVERS

PALACE AUJOURD'HUI, en soirée Le plus beau fleuron du Cinéma français : GIBRALTAR Sujet d'une brillante actualité, réalisée grâce au concours des marines anglaise, française et de la bienveillante autorisation de « L'Intelligence-Service » avec Viviane ROMANCE Roger DUCHESNE Abel JACQUIN Erich Von STROHEIM Yvette LEBON - Jean PERIER Georges FLAMANT Un deuxième grand film : Détenues Actualité du PATHE-JOURNAL

MAJESTIC AUJOURD'HUI Matinée à 14 heures 30 Soirée à 20 heures 45 Gary COOPER - Georges LAFT François DEE LE SUPER GRAND FILM AMES A LA MER AMES A LA MER n'est pas un film de guerre Egalant au programme CAROLLE LOMBARD dans le grand film gai : Folle confession Les Actualités PARAMOUNT SPECTACLE DE CLASSE Location comme d'usage TRES BIEN TOT Les DEUX DU STADE Le super film mondial dont toutes les sociétés sportives ont fait les plus grands éloges.

RÉGINA Matinée à 14 heures 30 Soirée à 21 heures SHIRLEY TEMPLE dans HEIDI la Sauvageonne d'après le roman de Johanna STRY Jean HERSHOLT Arthur TREACHER Pauline MOORE NARY NASH CHARLIE-CHAN à BROADWAY Warner OLAND Keye LUKE - Joan MARSH

LES SPECTACLES DE NEVERS

LES SPECTACLES DE NEVERS

LES SPECTACLES DE NEVERS

LES SPECTACLES DE NEVERS

LES SPECTACLES DE NEVERS

LES SPECTACLES DE NEVERS

LES SPECTACLES DE NEVERS

Dans le département COURS

Etat civil du 1^{er} trimestre 1939. — Rectification. — Naissances : 5. — Rolland Geneviève-Louise, 2 janvier, à Villorger ; Rolland Daniel, 8 janvier, au Bourg ; Paul Roger-Guillaume, 12 février, à Villeperrier ; Algrat Josette-Jacqueline, 28 mars, au Pavillon ; Fleuriot Suzanne-Pierrette, 31 mars, à Saint-Lazare.

Publications de mariages : 1. — Narcy Georges-André, et Rousseau Geneviève-Marie (célébration à Cosne). Décès : 3. — Roboulet Hubert-Laurent, 24 mars, aux Gauthiers, 94 ans ; Mercier Angéline, épouse Lancy, 22 mars, à Villeperrier, 62 ans ; Marillet Alexandre, 30 mars, à la Perrotterie, 69 ans.

Probité et reconnaissance. — La petite somme argent trouvée par M. Marcel Chevallier, a été remise à son propriétaire, M. Merlin Raymond, qui a versé dix francs à la Caisse des écoles.

Félicitations et remerciements. — Allocations familiales agricoles. — La Caisse départementale dont le siège est à Nevers, 9, rue Gambetta, a désigné M. Pesson François, pour la représenter à la Commission communale des allocations familiales agricoles (décret-loi du 31 mai 1938).

SAINT-PIERRE-LE-MOITIER Concours de boules. — Favorisé par un temps splendide, le concours amical de boules organisé par la Boule Saint-Pierre, a connu un vif succès. Joueurs et spectateurs étaient nombreux et vivement intéressés. Nous communiqurons ultérieurement les résultats.

Contravention. — M. Jacques Volzin, domicilié à Tresnay, a été gratifié d'une contravention pour défaut d'éclairage à sa bicyclette par les gendarmes de Saint-Pierre-le-Moitié.

Contraintes par corps. — M. Louis Bailly, journalier à Livry, qui n'avait pas acquitté la somme de 80 fr. 30, par lui au Trésor, à la suite d'une amende encourue pour défaut d'éclairage à sa bicyclette, a été mis en arrestation par les gendarmes de Saint-Pierre-le-Moitié.

Mais, comme M. Bailly ne tenait pas à aller cotter le meurt qui est servi aux pensionnaires du fameux établissement de la rue Paul-Vaillant-Couturier, il préféra payer « in extero » la somme de 80 fr. 30.

Réunions publiques. — Diverses réunions publiques ont eu lieu ces temps derniers dans les environs de Saint-Pierre, notamment une réunion des « Amis du R. S. » à Rions, sous la présidence de M. Blanc, secrétaire fédéral, et une réunion du Parti communiste au même endroit, avec Barbot et Bernadet, propagandistes de ce parti.

Announcement de tourné de propagande socialiste dans le canton de Saint-Pierre, dans un avenir proche.

Départ de réfugiés espagnols. — Les six mille réfugiés espagnols qui étaient en convalescence à l'hôpital-hospice de Saint-Pierre-le-Moitié, ont été conduits à Nevers pour être dirigés sur le camp de concentration d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées).

Mais les femmes, jeunes filles et enfants, hébergés à Saint-Pierre-le-Moitié, Livry, Langon, n'ont pas été évacués.

La solidarité prolétarienne a continué de se manifester à leur égard ; distribution de vêtements envoyés par l'U. D. des syndicats ; de chaussures achetées avec une somme envoyée par le Trésorier des enfants espagnols, « organisme créé par le Syndicat national des instituteurs ».

Etat civil. — Publications de mariages. — Jean-Marie Rameau, cultivateur à Saint-Pierre-le-Moitié, et Marguerite Reguillon, sans profession, à Saint-Pierre-le-Moitié ; François-Eugène Friand, cultivateur à Mars-sur-Aillon, et Jeanne-Louise Beauvoine, s. p., à Saint-Pierre-le-Moitié.

Décès. — Louise Raison, 83 ans, veuve de Guillaume Pougand, s. p., rue Paul-Théurier ; Antoine-Jean, 87 ans, domicilié à Chantenay, veuf de Marie Guenou, s. p., décédé rue du Commandant-Leffler Pierre Guillaume, 69 ans, veuf en premières noces de Anne Duranton, épouse de Louise Tachin, cultivateur à Mareigny ; Marie Motin, 65 ans, épouse de Félix Daubin, s. p., à Mareigny ; Claude Bissourte, 52 ans, épouse de Joseph Menet, cultivateur, faubourg de Moulins ; Michel Beauvais, 46 ans, époux de Marie Chevrain, à la Gard.

La victime de l'accident de la Moquerie a succombé

Nous avons relaté hier que M. André Vallot, chaudiernier aux forges de la Chaussade, avait été trépané à la suite d'un grave accident de moto.

Le malheureux a succombé hier matin des suites de ses blessures.

Il faut attaquer les Rhumatismes de deux côtés à la fois

Il y a bien des façons de combattre les rhumatismes. Mais si vous voulez les pousser dans leurs derniers retranchements et les extirper une fois pour toutes, il faut les attaquer de deux côtés à la fois : d'un côté, les organes d'élimination (foie, reins, intestin) afin de purifier l'organisme, ils ont, en outre, une neutralisation l'excès d'acidité qui vit le sang et les humeurs du corps. Le double traitement, qui ne laisse aucune place aux principes malfaisants, vient à bout des rhumatismes les plus tenaces. Vous le réaliserez en prenant des Seils de Vange, le grand remède désinfectant et anti-acide.

On ne peut pas se passer de transports!



Le charbon qu'on ne peut pas transporter s'entasse près de la mine. Les fruits qu'on ne peut pas transporter pourrissent sous les arbres.

Un produit qu'on ne peut pas transporter, c'est du travail et du bien-être perdus pour tout le monde.

Avant de produire, il faut transporter tout ce qui est nécessaire à la production. Après avoir produit, il faut transporter chez les consommateurs, ce qui a été fabriqué ou récolté.

LA RÉGION SACNE-ET-LOIRE

BOURBON-LANCY

Salle municipale. — Cette semaine : un dîner et deux soirées le 11 (après-midi) et le 12 (soirée) ; dimanche 16, en matinée et en soirée, un beau film d'aventures sera présenté au Forum de la salle municipale des fêtes. « Les Secrets de la Mer Rouge », d'après le récit d'Henry de Monfreid.

Le film, interprété par Harry Baur, Gaby Basset, Charles Deschamps, relate les épisodes vécus par de Monfreid, et lui-même y joue le rôle qu'il eut dans la réalité. Tourné sur les lieux mêmes de l'action dans la Mer Rouge, à Djibouti et à Obok, il montre des paysages mystérieux et incompréhensibles, théâtre de mystérieuses et étranges batailles d'armées de pirates et d'esclaves.

En dernière partie : « L'Amour dispense », comédie sentimentale avec Lucie Velez.

ALLIER LURCY-LEVY. — Avis aux chasseurs. — Toutes battues organisées contre des animaux nuisibles restent toujours autorisées à condition d'être faite la demande à M. le maire.

SALIGNY-SUR-ROUDON. — Election de la Madelon et de ses demoiselles d'honneur. — Dimanche dernier, à l'occasion du bal de Pâques, les multiples et anciens combattants de Saligny-sur-Roudon ont procédé à l'élection de la Madelon et de ses deux demoiselles d'honneur pour l'année 1939.

L'élection ne fut pas chose facile, et pas moins de vingt-trois jeunes filles, toutes plus méritantes les unes que les autres, eurent les faveurs des électeurs. Finalement, Mlle Marcelle Lamoureux, des Georges, fut proclamée Madelon 1939, et Mlle Lucie Arnaud, des Babuts, et Simone Thivoulet, de la place des Rameaux, demoiselles d'honneur.

M. Cantat félicita, comme il convenait, les nouvelles élues. Tous nos compliments aux heureuses élues, dont l'élection fut saluée d'une vibrante « Madelon », exécutée par l'orchestre et reprise en chœur par l'assistance.

Un vin d'honneur réunit ensuite à l'hôtel James les madelon et les membres du bureau.

Commencement d'incendie dans une voiture automobile. — Dans la soirée du dimanche dernier, jour de Pâques, M. Lésnot, fabricant de sacs à main et domicilié à Paris, avait laissé stationnement, sur la place des Clons, sa voiture automobile. A la nuit tombée, il voulut mettre ses phares en veilleuse, mais il constata avec surprise que le feu, dû sans doute à un court-circuit, prenait à l'intérieur du véhicule.

Avec sang-froid, M. Lésnot arracha les fils électriques, évitant ainsi un incendie toujours désagréable, mais dans son geste il se brôla profondément aux mains.

OHEVAGNES. — Trouvailles déposées à la mairie. — Une certaine quantité de pelotes de coton a été trouvée dans l'agglomération du bourg de Chevagnes par Mme Trochereau qui les a déposées à la mairie où elles sont tenues à la disposition de son propriétaire.

A qui ? — Un gant d'enfant a été trouvé par l'enfant Taty, du bourg de Chevagnes. Il est déposé à la mairie où le propriétaire peut le réclamer. — Vous apprenez avec plaisir que, cette année, la grande fête du muguet aura lieu le 31 mai, place de la Mairie. Cette fête sera organisée par la section des jeunes de l'A.C.M.G. Début de la fête à 14 heures.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT Marchés aux veaux. — Nous informons les agriculteurs et producteurs de la région que le marché aux veaux qui se tient annuellement à Bourbon-l'Archambault, aura lieu cette année, deuxième lundi de mai.

Nous sommes, d'ores et déjà, assurés de la collaboration d'un grand nombre de vendeurs et la renommée de ce marché qui n'est plus à faire ne fera que s'accroître.

Etat civil du mois de mars. — Naissances : Mercier Louis, Guyot Henri, Taveron Robert, Louis Mathey. Mariages : Thénot Louis et Josette Burgès. Décès : Lagarde Jean, 84 ans, veuf de Marie Anfévre ; Boucaut Antoine, 80 ans, ép. de Elisabeth Chappe ; Anthonard Geneviève, 69 ans (transcription) ; Ville Louis, 72 ans, époux de Marie Gidonnet ; Vaillant Jean, 50 ans, veuf de Françoise Thévenin ; Fontunier Madeleine, 59 ans, épouse de Charles Yonnet. Amicale Boule Bourbonnaise. — Tournoi des œufs de Pâques. — Une commission organisée par le Tournoi des œufs de Pâques, entre tous les membres. La partie fut à amicale, commencée dès 13 h. 30, obtint le succès escompté et nombreux furent ceux qui, le soir venu, se retrouvèrent au casse-croûte traditionnel servi de façon impeccable restaurant Foncier. Dans une courte allocution, notre dévoué président G. Guet félicita ses collègues et rendit un fier hommage à la mémoire de l'un de nos membres disparus depuis peu de temps, notre camarade regretté Emile Vaillant. A cette occasion, une minute de convives. Au dessert, la parole fut donnée aux chanteurs qui, toujours dévoués et sympathiques G. Mercier, dont le talent est incontesté (M. Ed. Desphilippin, Chegut, etc.) qui égayèrent bruyamment si l'on peut dire la fin du repas. Pour terminer, nous espérons que les joueurs dans la saison qui s'annonce chargée, d'une régularité et d'une spirituelle exemplarité de façon à faire apprécier encore plus profondément les efforts de notre populaire société. COSNE-D'ALLIER. — Perdu. — Un carton portant comme adresse : Mme FIRMEN, contenant une robe et une soie or a été laissé, Mardi 11 avril, sur le banc d'un forain installé devant la Pharmacie REGERAT. Prière à la personne qui l'aurait pris de cartonner la robe et la soie, et de rapporter la robe à la mairie de Cosne-d'Allier, contre récompense. DURDAT-LAREQUILE. — Conseil municipal. — Les membres du Conseil municipal de Durdat-Larequille, au nombre de dix, se sont réunis le 2 avril, salle de la mairie, à 9 heures, sous la présidence de M. Jean Rameau, maire. M. Auroy Ernest a été désigné comme secrétaire de séance. Lecture a été donnée du compte rendu de la session précédente. Aucune objection n'a été enregistrée. Assistance médicale gratuite. — Une personne a été admise dans l'hôpitalisation à Montluçon. Allocations militaires. — Deux demandes présentées concernant des soldats de l'armée active sont transmises avec avis favorable ainsi que trois demandes de réserves appelées prochainement. Lavoirs. — Le Conseil approuve le montant de la dépense afférente au lavoir de Durdat s'élevant à 1.866 fr. Il prend, en outre, toutes dispositions pour l'aménagement de celui du bourg de Larquille. Taxe d'abatage. — Malgré les dernières sollicitations du service de l'inspection des viandes en vue de l'augmentation de la taxe d'abatage, le Conseil maintient le taux en vigueur. Réfugiés espagnols. — En attendant le remboursement par l'Etat des frais occasionnés par le séjour des réfugiés espagnols à Durdat-Larequille, le Conseil municipal autorise M. le Maire à payer tous les fournisseurs avec les fonds libres de la commune. Il est en outre décidé du salaire à allouer à la cuisine des dits réfugiés. Installation de lampes publiques. — Le Conseil prend l'engagement de faire placer une lampe publique à Revoux et une autre au Tilloy en septembre prochain, sous réserve de disponibilité des fonds budgétaires communaux. Traitement du Receveur municipal. — Conformément à la circulaire préfectorale du 29 mars 1939, le Conseil vote le traitement du Receveur municipal sur la nouvelle base indiquée par la Préfecture. Refus de subventions diverses. — Plusieurs demandes de subventions ayant été sollicitées à titre divers par certains organismes, le Conseil, à regret, se voit dans l'obligation de ne point prendre en considération les dites demandes. La séance a été levée à 11 heures.

Les field-trials à Magneux-Hauterive



Sur la place de Magneux-Hauterive, avant le départ pour les compétitions, au centre, M. LARCHE, sous-préfet de Montbrison, ayant à sa gauche (de profil) M. de CHOMETTE.

Saint-Etienne. Nous avions vu aux field-trials à Magneux-Hauterive, jusqu'à cent vingt chiens Hiers, il y en avait trente...
Signe des temps ? Sans doute. Les inquiétudes internationales paralyseraient bien des initiatives.
Mais il convient de noter que cette manifestation a été efficacement encouragée par une compétition analogue, organisée presque en même temps aux environs de la capitale.
Ce fut, tout de même, une belle journée. D'abord, un soleil splendide légal, nous donnant un avant-goût de l'été. Il faisait chaud sur la plaine, mais un vent caressant tempérant les premières morsures des rayons dorés.
Par des chemins marécageux, on l'on s'embarquait par endroits jusqu'aux chevilles, on s'enfonça vers des bois d'où on lâcha les ardeurs toutous aristocratiques impatientes de rivaliser de zèle et de flair.
Les « contentieux » déclenchèrent leur offensive vers Turagnoux et conclurent leurs exploits sur le plateau de Vorzes, tandis que les « amateurs » anglais démarraient de La Caillie à la Motte-aux-Champs.
On trouvera ci-dessous les palmarès des épreuves de cette première journée.
Les jurés étaient composés de MM. le colonel Domanzot, Lionel Duval, le docteur Landais, André Gémont, Delaballe, Daumant, Chartier, ayant pour assistant M. Geoffroy.
L'événement avait été fort aimablement inauguré, vers 8 heures du matin, par un cordial repas en commun, où l'on apprécia la traditionnel jambon du restaurant Vial, tout en racontant de petites histoires, — de chasse ou autres — avec gaieté.

M. de Chomette, président de la Fédération canine, salua les invités, les propriétaires, les dresseurs et les gardes.
M. Larche, sous-préfet de Montbrison, exprima les regrets de M. Laban, préfet de la Loire, et célébra le charme de notre région, lumineuse en ce jour, dit-il, comme la Provence qu'il vient de quitter pour résider parmi nous. Il fit ensuite un chaleureux éloge des vertus de l'espoir canine, et souhaita la Paix à la race humaine, parfois moins fraternelle que l'autre !
M. Baumas, secrétaire général de la Fédération, donna ensuite les dernières instructions techniques.
La petite place de la localité fut ensuite envahie, et les photographes firent des prodiges de virtuosité pour saisir l'immobilité des chiens joyeux qui tenaient en laisse d'élans chasseresse aux yeux coeurs et des maîtres attentifs.
Et l'on partit vers les prés verts, où frémissaient les paquerettes.

LE PALMARÈS

Concours amateurs anglais. — Premier prix, C.A.C. Kelt de Pierre, à M. Carré ; 2° prix, Jarnac, des Grands Lagnys, pointer, à M. Thévenin ; 3° prix, Isar du Val de l'Air, setter anglais, à M. Arnaud.
C.Q.N. Korrigan, seltier irlandais, à M. Salmon.
Concours continentaux internationaux. — Premier prix, Iva, épagneul breton, à M. Covo ; 2° prix, Lanny, épagneul breton, à M. Gama ; 3° prix, Lida de Hammac, brague allemande, à M. Sygrove.
M.T.H.R. Vite III Kébir de l'Etrat, épagneul breton, à M. Carlet.

La fillette abandonnée à Moscou devenue comtesse de Loriot héritera-t-elle des centaines de millions de son père adoptif ?

Lyon 11 avril.
Cette histoire romanesque nous raporte à la Russie des tsars. Peu de temps avant la guerre, le prince russe W... passant dans une rue de Moscou, par un hiver terrible, fut intrigué par un petit paque, de linge de pose et d'usage, porté sur un panache. C'est une fillette nouvelle née, abandonnée au bon cœur de celui qui voulait bien l'adopter.
Le prince... emporta dans son palais, qu'un rouancier populaire n'eût pas manqué d'appeler « le prince lardé ». La princesse s'attendit devant le bébé, et les deux époux décidèrent d'adopter l'orphelin. Mais, d'aussi nobles sentiments ne guident pas la grande dame jusqu'au bout de l'aventure. Le prince fut tué et cours de la Révolution. Les années passèrent d'égant, toujours venue à Paris, épousa le comte de Loriot, dont les aïeux sont originaires de Loriot (Drôme), mais qui est naturalisé suisse.
Sait-on la lot suisse, la jeune épouse avait droit à la moitié de la succession de son père adoptif. Elle demanda cette part. Mais, la princesse affecta alors un air indifférent.
« Cette succession n'est pas ma fille ! s'exclama-t-elle. Je ne la connais pas. Je ne l'ai jamais adoptée. D'ailleurs, je la défie de présenter un acte d'adoption.
« La princesse croyait cet argument péroratoire ; tous les registres d'état civil de la noblesse russe n'ont-ils pas été détruits en 1918 ?
Mais elle comptait sans la ténacité du comte de Loriot, qui fit procéder à des recherches dans toute l'Europe et, après bien des déboires, ses agents finirent par découvrir trois documents fort intéressants à la légation de Russie à Paris. Deux de ces pièces faisaient allusion à la jeune fille et dans le troisième était incluse, en entier, copie intégrale de l'acte d'adoption.
La princesse aujourd'hui remariée et devenue Mme de Bioncourt, argua ces documents de faux. L'affaire fut portée devant la Cour suprême suisse, qui siège à Berne. Le tribunal désigna deux experts, M. Bischof, de Lausanne et le docteur Lecard, de Lyon.
Les experts auront à dire si les documents ont été fabriqués récemment — et par conséquent pour les besoins de la cause — ou s'ils sont anciens, et peuvent ainsi être présumés authentiques.
On comprendra que la bataille soit âpre entre les deux parties. Le comte saura que l'héritage s'élève à plusieurs dizaines de millions de francs suisses, soit plusieurs centaines de millions de francs français.

Un conseil pour votre enfant

Connaissez-vous la formule sirop du Bon Vermouth Lune ? Elle est extraordinaire. Le Sirop Lune est un véritable médicament. Il est doux et laxatif. Le Sirop Lune est excellent au goût. Les enfants l'adorent et il est le meilleur gardien de leur santé. Il rend l'appétit et les calme en leur nettoyant tout le tube digestif. Demandez à votre pharmacien le Sirop Lune. Le grand flacon pour une double cure : 10 fr. 80. Le Sirop réussit aussi bien que la poudre Lune, mais il est en plus antiaigreux et antierveux.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Un automobiliste s'endort au volant et blesse grièvement deux piétons
Chalon-sur-Saône, 12 avril.
Ce matin mercredi, une auto appartenant à Mme veuve Budon, de Dunkerque, conduite par son fils, a causé un très grave accident sur la route nationale n° 6, de Chalon à Lyon, dans la traversée de Sennecey-le-Grand, à la hauteur de Sennecey-le-Grand.
L'auto, qui roulait à vive allure au milieu de la route, en direction de Mâcon, a brusquement obliqué à gauche et montait sur le trottoir, en face l'hôtel Mutin, à gauche M. Louis Bordet et Guyot, ouvriers jardiniers chez M. Bollet, pépiniériste à Sennecey-le-Grand.
M. Bordet a été relevé avec la jambe gauche ouverte sur 15 centimètres. M. Guyot, projeté à 20 mètres de la route, a eu des plaies aux jambes, aux bras et à la tête.
Les deux blessés ont été admis aussitôt à l'hôpital de Sennecey.
Le fils Budon, le reconnu qu'ayant roulé toute la nuit, il avait été pris d'un brusque sommeil qui lui fit perdre le contrôle de sa direction.

Un motocycliste fait une chute mortelle

Issore, 12 avril.
Un motocycliste, M. P. L., 39 ans, originaire de Fournols-Aud-vergne, ouvrier d'usine, domicilié, 1 bis, allée des Pruniers, La Montcigagne, à Clermont-Ferrand, a fait, au cours de l'après-midi, une chute mortelle près du ruisseau de Peix, route de Lavaur.
L'accident n'ayant pas eu de témoin, on suppose qu'il, est produit à la suite d'un dérapage. Le motocycliste fut projeté contre un poteau télégraphique qu'il sectionna en partie. L'enquête sur les constatations d'usage ont été faites par la gendarmerie.
Une femme tuée par une moto
Saint-Flour, 12 avril.
Avant-hier, vers 11 heures du matin, sur la route nationale numéro 128, dans la traversée d'Essel, près Saint-Flour, vers le milieu du bûche, un motocycliste qui circulait à une allure modérée a heurté un piéton, Mme Saint-Antoine mère du forgeron.
La malheureuse, violemment projetée à terre, a été relevée sans connaissance, elle portait de graves blessures.
Le docteur Soletis, de Neussargues, mandé en toute hâte, n'a pu que constater le décès.

Autrefois et aujourd'hui

Aux temps anciens, Prométhée déroba le feu du ciel. Aujourd'hui il se servirait tout simplement d'un luméneux, à GAZ, et cet appareil ne signifie-t-il pas facilité d'allumage et de rallumage, propreté, rapidité, suppression de la provision de bois, économie ?

Caisse autonome de retraite des mineurs

Voici la liste d'ouvriers mineurs et des veuves d'ouvriers mineurs à pension à la séance du 27 mars H.9 des départements de l'Allier, Cantal, Loire-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme.

- Allier**
A. T. — Regerot Gaston, à Notant; Dumas Gilbert, à Chamblet; Beaumont Henri, à Nérès-les-Bains; Beaumont François, à Commeny; Gorchard Lucien, à Noyant; Mathivet Lucien, à Doyet; Pannole Sylvain, à Montvicq; Desbrandes Léon, à Chamblet; Nicolas Antoine, à Buxières-les-Mines; Gontier, à Commeny.
Dossier A. — Rhetat Léon, à Louvaux-Bourbonnoux; Farjat Louis, à Noyant; Boutry Gilbert, à Châtillon par Noyant; Chénios Antoine, à St-Angel.
Dossiers B. — Diot Emilie, à Montvicq.
Dossiers C. — Brunet Pierre, à Montvicq; Rivière Antoine, à Vailant-Commeny.
Dossiers F. — Dubouisset Jeanne, veuve Bonnet Eugène, à Bourfa-Celard; Dufail Marie, veuve Lavédrine Gilbert, à la Celle; Brun Celine, veuve Michard Gilbert, à Montvicq; Pinguet Angélique, veuve Menard, à Durat-Larsaille; Bourcat Eugénie, veuve Lecomte, à Montvicq; Mollin Anciair Marie L., veuve Coas Alph., à Buxières-les-Mines; Lafanechère Marthe, veuve Aubergier P., à Commeny.
Dossiers I bis. — Cheville Armande, veuve Parrot Auguste, à Nérès-les-Bains; Havesseu Amélie, veuve Balch René, à Buxières-les-Mines; Michard Lucien, veuve Léopold Henri, à Moulins; Thevenin Gérentine, veuve Moreau Alphonse, à Durdat-Larsaille.
Dossiers J. — Anciair Elisabeth, veuve Forrester J.-B., à Buxières-les-Mines.
Dossiers G bis. — Boissonnet Antoinette, veuve Blanchet Henri, à Moulins; Fochet Angélique, veuve Jambon Blaise, à Chamblet; Barnabe Adèle, veuve Meunier Jean, à St-Sernin; Chardonne Hélène, veuve Auguste Alphonse, à Montvicq; Boutry Léontine, veuve Cayet François, à Châtillon; Grobot Marie, veuve Burcher François, à Bézenat; Tourrand Louise, veuve Gazut Emmanuel, à Bézenat.
Dossiers D. — Pensions d'invalidité (article 2 de la loi du 23 décembre 1923) Boiard Henri, à Noyant.
Dossiers K. — Le moine Jean, à Noyant.
- Cantal**
A. T. — Hombot Henri, à Ydes.
Dossiers B. — Ponceval Pierre, à Lagnac par Ydes.
Dossiers G bis. — Mechain Marie, veuve Lepatir Auguste, à Champagnac; Susonges Anne, veuve Suyet François, à Ydes.
Loire-Loire
A. T. — Palhol Urbain, à les Barthes; Batisse Bazille à Auron; Clin Ernest, à Ste-Florine.
Dossiers A. — Matz Jean, à Subitres.
Dossiers B. — Roche Auguste.
Dossiers C. — Chacornal Alphonse, à Langeac.
Dossiers F. — Tabaraut Gilbert, veuve Chabaud El, à Lempdes; Hugon Catherine, veuve Mathieu Antoine, à Frugières-les-Mines.
Dossiers G. — Beaud Juliette, veuve Assenat Pierre, à la Chaise-Dieu.
Dossiers I bis. — Morin Jules, veuve Morel Louis, à Auron; Plantade Rosaly, veuve Carlier Alphonse, à Frugières-les-Mines.
Dossiers J. — Glabian Raymond, à Frugières-les-Mines.
Dossiers N. — Article 7. — Sabatier Henri, à Vergonzeon.
Révision A. — Montagnon Léon.
Révisions B. — Morin Jules.
Révisions E. K. — Christofoli Alphonse.
- Nièvre**
A. T. — Rogez Auguste, Pages Jean, Deschaumes Jean, à La Machine.
Dossiers B. — Meunier Jean, à La Machine.
Dossiers F. — Moulouise Françoise, veuve Geoffroy Guill., à Limon; Dupuis Thérèse, veuve Rousseau Léonard, à La Machine.
Dossiers G bis. — Noislet Marie, veuve Moutte Albert, à La Machine; Poullat Louise, veuve Perraudin Auguste, à La Machine.
Révisions B. — Bion Jean.
- Puy-de-Dôme**
A. T. — Poiquet Paul, à St-Eloy-les-Mines; Allègre Joseph, à Saint-Eloi; Madon Louis-Vincent, à St-Eloy-les-Mines; Civadé Alexandre, à Messeix; Baune J.-B., à Youx; Dubat Julien, à St-Eloy-les-Mines; Boissonnet Antoine, à Jumeaux; Henri, à St-Eloy-les-Mines; Touvet Adolphe, à Dumignat; Rogneau Léon, à Messeix.
Dossiers A. — Raynard Julien, à Jumeaux.
Dossiers B. — Desorjaux Joseph, à Bogros, par Messeix; Thomarat Victor, à St-Eloy-les-Mines; Dumas Antoine, à Mézat; Griaud Eugène, à St-Eloy-les-Mines; Roby Jean-Marie, à Clermont-Ferrand; Conchon Auguste, à Buxières-sur-Montaugat.
Dossiers C. — Diz Remy, à Pérignat-les-Lairies.
Dossiers F. — Gafy Gilberte, veuve Civadé, à St-Eloy-les-Mines.
Dossiers G bis. — Bony Marie, veuve Verdier Jean, à Montferand; Peyrache Jeanne, veuve Lounhès Antoine, à Ambert; Lèvey Gabriel, à Youx; Lemaire Germaine, veuve Sol Jean, à Neuf-Eglises.
Révisions B. — Pensions d'invalidité (article 2 de la loi du 24 décembre 1923) Briat François, à St-Eloy.
Orpheelins. — Auffaure René, à Clermont-Ferrand; Chambrier Jean, Pierre Lucette, à Ambert.
Dossiers E. B. — Sczerbal Valentin, à St-Eloy-les-Mines.
Dossiers N. — Article 7. — Chauvon Léon, à Jumeaux.
Révisions B. — Piote Amable.

Un conseil pour votre enfant

Connaissez-vous la formule sirop du Bon Vermouth Lune ? Elle est extraordinaire. Le Sirop Lune est un véritable médicament. Il est doux et laxatif. Le Sirop Lune est excellent au goût. Les enfants l'adorent et il est le meilleur gardien de leur santé. Il rend l'appétit et les calme en leur nettoyant tout le tube digestif. Demandez à votre pharmacien le Sirop Lune. Le grand flacon pour une double cure : 10 fr. 80. Le Sirop réussit aussi bien que la poudre Lune, mais il est en plus antiaigreux et antierveux.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Un automobiliste s'endort au volant et blesse grièvement deux piétons
Chalon-sur-Saône, 12 avril.
Ce matin mercredi, une auto appartenant à Mme veuve Budon, de Dunkerque, conduite par son fils, a causé un très grave accident sur la route nationale n° 6, de Chalon à Lyon, dans la traversée de Sennecey-le-Grand, à la hauteur de Sennecey-le-Grand.
L'auto, qui roulait à vive allure au milieu de la route, en direction de Mâcon, a brusquement obliqué à gauche et montait sur le trottoir, en face l'hôtel Mutin, à gauche M. Louis Bordet et Guyot, ouvriers jardiniers chez M. Bollet, pépiniériste à Sennecey-le-Grand.
M. Bordet a été relevé avec la jambe gauche ouverte sur 15 centimètres. M. Guyot, projeté à 20 mètres de la route, a eu des plaies aux jambes, aux bras et à la tête.
Les deux blessés ont été admis aussitôt à l'hôpital de Sennecey.
Le fils Budon, le reconnu qu'ayant roulé toute la nuit, il avait été pris d'un brusque sommeil qui lui fit perdre le contrôle de sa direction.

Un motocycliste fait une chute mortelle

Issore, 12 avril.
Un motocycliste, M. P. L., 39 ans, originaire de Fournols-Aud-vergne, ouvrier d'usine, domicilié, 1 bis, allée des Pruniers, La Montcigagne, à Clermont-Ferrand, a fait, au cours de l'après-midi, une chute mortelle près du ruisseau de Peix, route de Lavaur.
L'accident n'ayant pas eu de témoin, on suppose qu'il, est produit à la suite d'un dérapage. Le motocycliste fut projeté contre un poteau télégraphique qu'il sectionna en partie. L'enquête sur les constatations d'usage ont été faites par la gendarmerie.
Une femme tuée par une moto
Saint-Flour, 12 avril.
Avant-hier, vers 11 heures du matin, sur la route nationale numéro 128, dans la traversée d'Essel, près Saint-Flour, vers le milieu du bûche, un motocycliste qui circulait à une allure modérée a heurté un piéton, Mme Saint-Antoine mère du forgeron.
La malheureuse, violemment projetée à terre, a été relevée sans connaissance, elle portait de graves blessures.
Le docteur Soletis, de Neussargues, mandé en toute hâte, n'a pu que constater le décès.

Autrefois et aujourd'hui

Aux temps anciens, Prométhée déroba le feu du ciel. Aujourd'hui il se servirait tout simplement d'un luméneux, à GAZ, et cet appareil ne signifie-t-il pas facilité d'allumage et de rallumage, propreté, rapidité, suppression de la provision de bois, économie ?

Le Concours du Comice agricole de Montluçon

Montluçon, 12 avril.
Le Comice agricole de l'arrondissement de Montluçon a réservé cette année ses concours au canton d'Huriel.

En voici le programme qui ne manquera pas d'intéresser tous les agriculteurs du canton.
Primes d'exploitations agricoles
Récompensés aux métayers à moitié fruit, associés avec un fermier, aux fermiers, laboureurs, aux chefs de culture et aux propriétaires laboureurs dont les exploitations agricoles, cultures et élevages situés dans le canton d'Huriel ont été jugés les mieux tenus.
Grande culture (plus de 40 hectares). — 1° prix, prime de 300 fr.; 2° prix, prime de 200 fr.; 3° prix, prime de 150 fr.; 4° prix, prime de 100 fr.; 5° prix, prime de 50 fr.; 6° prix, prime de 25 fr.; 7° prix, prime de 15 fr.; 8° prix, prime de 10 fr.; 9° prix, prime de 5 fr.; 10° prix, prime de 2 fr. 50.
Moyenne culture (de 15 à 40 hectares). — 1° prix, prime de 250 fr.; 2° prix, prime de 200 fr.; 3° prix, prime de 150 fr.; 4° prix, prime de 100 fr.; 5° prix, prime de 50 fr.; 6° prix, prime de 25 fr.; 7° prix, prime de 15 fr.; 8° prix, prime de 10 fr.; 9° prix, prime de 5 fr.; 10° prix, prime de 2 fr. 50.
Petite culture (moins de 15 hectares). — 1° prix, prime de 200 fr.; 2° prix, prime de 150 fr.; 3° prix, prime de 100 fr.; 4° prix, prime de 50 fr.; 5° prix, prime de 25 fr.; 6° prix, prime de 15 fr.; 7° prix, prime de 10 fr.; 8° prix, prime de 5 fr.; 9° prix, prime de 2 fr. 50.
Des plaquettes spéciales seront accordées aux concurrents qui présenteront les jardins agricoles les mieux tenus.
Primes de cheptel
Récompensés aux agriculteurs dont les cheptels de Race Charentaise appartenant au même domaine concourant pour la prime d'exploitation agricole, quel que soit le mode d'élevage, de la commune, situés dans le canton d'Huriel, ont été jugés les plus parfaits par la Commission de visite d'exploitations.
Pour toucher la prime de cheptel de cheptel, les propriétaires des trois meilleurs cheptels de chaque catégorie devront conduire à Huriel sur le lieu du concours. Chaque cheptel exposé devra comprendre obligatoirement les 2/3 de toutes les catégories d'animaux le composant.
Le classement définitif sera fait sur le lieu du concours.
Grande culture (plus de 40 hectares). — 1° prix, prime de 700 fr.; 2° prix, prime de 600 fr.; 3° prix, prime de 500 fr.; 4° prix, prime de 400 fr.
Moyenne culture (de 15 à 40 hectares). — 1° prix, prime de 600 fr.; 2° prix, prime de 500 fr.; 3° prix, prime de 400 fr.
Petite culture (moins de 15 hectares). — 1° prix, prime de 500 fr.; 2° prix, prime de 400 fr.; 3° prix, prime de 300 fr.; 4° prix, prime de 200 fr.
Prix d'honneur
Récompensés consistant en médailles de vermeil ou d'argent attribuées aux éleveurs de la circonscription du concours concurrents aux primes de cheptel, qui auront présenté sur le lieu du concours des meilleurs animaux dans les catégories suivantes : taureaux vaches, génisses, paires de bœufs, juments, pouliches, espèce ovine, espèce porcine.
Primes de viticulture
Récompensés aux viticulteurs cultivant eux-mêmes ou par des ouvriers ou des vignobles situés dans le canton d'Huriel, seront jugés les mieux tenus.
Vignobles (de plus d'un hectare). — 1° prix, prime de 150 fr.; 2° prix, prime de 100 fr.; 3° prix, prime de 80 fr.; 4° prix, prime de 60 fr.; 5° prix, prime de 50 fr.
Vignobles (de moins d'un hectare). — 1° prix, prime de 100 fr.; 2° prix, prime de 80 fr.; 3° prix, prime de 60 fr.; 4° prix, prime de 40 fr.; 5° prix, prime de 30 fr.
Primes d'améliorations foncières
Récompensés aux propriétaires ou fermiers du canton d'Huriel, qui auront réalisé, soit dans un seul domaine, soit dans un ensemble de domaines, les améliorations foncières les plus importantes et les mieux comprises, quel que soit le mode de faire valeur appliqué à leur exploitation (métaillage, fermage ou régime direct).
Premier prix. — Diplôme d'honneur et médaille de vermeil offerte par le Comice agricole de l'arrondissement de Montluçon.
2° prix. — Diplôme d'honneur et médaille de vermeil offerte par la Société des Agriculteurs de France.
3° prix. — Diplôme d'honneur et médaille d'argent offerte par M. le ministre de l'Agriculture au nom du gouvernement de la République.
4° prix. — Diplôme d'honneur et médaille d'argent offerte par la Société des Agriculteurs de France.
5° prix. — Diplôme d'honneur et médaille de bronze offerte par M. le ministre de l'Agriculture au nom du gouvernement de la République.
6° prix. — Diplôme d'honneur et médaille de bronze offerte par le Conseil général de l'Allier.
Prix supplémentaires. — Des médailles de bronze.
S'il y a lieu, des médailles et des plaquettes spéciales seront accordées aux concurrents qui présenteront les meilleures installations de fossés à fumer et à purin.
Primes de tenue ménagère de la ferme
Concours spécialement réservé aux ménagères du canton d'Huriel pour la tenue du ménage de l'intérieur et des annexes de la ferme (basse-cour et jardin).
1° prix, médailles de vermeil; 2° prix, médailles d'argent; 3° prix, médailles d'argent; 4° prix, médailles de bronze; 5° prix, médailles de bronze.
Déclarations
Les agriculteurs viticulteurs, éleveurs, ménagères agricoles habitant la circonscription du concours qui désirent concourir sont priés de faire leur déclaration à M. le secrétaire général du Comice agricole, 2, rue Biettonne, à Montluçon en utilisant de préférence la formule de déclaration dont plusieurs exemplaires seront tenus à leur disposition dans les mairies des communes intéressées ou qui leur sera envoyée sur demande. Cette déclaration devra être parvenue au Comice agricole, avant le 15 juin, pour les primes d'exploitations, améliorations foncières, de tenue ménagère, et avant le 25 juillet pour les primes de viticulture.
Dans tous les cas, cette déclaration devra indiquer soigneusement les noms prénoms et adresse exacte du concurrent, sa situation professionnelle (propriétaire, fermier ou métayer). Les métayers indiqueront le nom du propriétaire, indiquer également le nom du domaine, sa superficie et la nature des primes en vue desquelles le déclarant désire concourir.
Date des tournées de visites
Les tournées de visites des cultures, cheptels, améliorations foncières et tenue ménagère auront lieu fin juin; celles de viticulture début août. Les concurrents seront prévenus individuellement des jours et des

LE CAFÉ MARTIN

A la demande de M. G.-Eugène MARTIN, propriétaire de la marque "LE CAFÉ MARTIN", qui poursuivait des imitateurs de sa marque.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par un jugement en date du 21 juin 1935.

Le Tribunal Civil de la Seine, par un jugement en date du 19 décembre 1936.

Ont jugé que :
« "LE CAFÉ MARTIN" (Eugène MARTIN, 34, rue Joubert, Paris) est la seule marque de Café ayant le droit d'employer la dénomination "Café Martin" et de se servir de sacs de couleur brun-orange, sans impression, entourés d'une ficelle rouge et revêtus (sur le dessus) d'une étiquette blanche rectangulaire avec lettres bleues portant le prix imprimé en rouge ».

D'autre part, M. G.-Eugène MARTIN, seul propriétaire de la marque "LE CAFÉ MARTIN", qu'il a fondée, avec son père, en mars 1901, croit devoir préciser qu'il n'a ni frère, ni parent, à quelque degré que ce soit, s'occupant d'affaires de Café, quelles qu'elles soient, et qu'il a seulement un fils qui est son principal collaborateur, dans sa Maison, depuis 1926.

Le CAFÉ MARTIN est le meilleur Café vendu au prix le plus juste
LE CAFÉ MARTIN
34, Rue Joubert, PARIS

une LOL sociale
Les commerçants qui distribuent le TIMBRE-ÉCHANGÉOR ont tous un avantage immédiat et monnayable. Aidez-les en achetant exclusivement chez eux!

ÉTAT CIVIL DE ST-ÉTIENNE

DECES DU 12 AVRIL 1939
Reynaud Augustin-Marie-Frédéric, 79 ans, sans profession, rue du Soleil, n° 98, né à Rochepaule (Ardèche).
Merley Clotilde, 82 ans, sans profession, rue Denis-Epitaon, 28, veuve de Francis Louison.
Vauthier Charles-Eugène, 70 ans, administrateur, rue Fontainebleau, 5, né à Tlemcen (Oran).
Faure Claudine, 78 ans, sans profession, rue Denis-Epitaon, 28, veuve de Claude Benoit.
Mauverny François, 83 ans, sans profession, rue Denis-Epitaon, 28, veuve de Antoine Fréray.
Pichon Cécile-Louise, 66 ans, couturière, boulevard Jules-Janin, 2, épouse de Pierre Berné.
Meunier Jean, 45 ans, mineur, rue Denis-Epitaon, 43.
Dumont Hippolyte-Firmin, 84 ans, sans profession, rue José-Frappa, 8, né à Grapponne (Haute-Loire).
Farat Jean, 78 ans, retraité, rue Boulevard-Valbenoitte, 77.
Vivier Marius, 62 ans, manoeuvre, rue Jean-François-Gonon, 3, né à Saint-Pierre-des-Machabes (Ardèche).
Pitaval Joannes-Marie, 57 ans, ouvrier agricole, à Valjeury, né à Saint-Christin-en-Jarez (Loire).
Mongour Benoit, 47 ans, femme de ménage, rue Neyron, 63.
Jouve Hélène, 77 ans, rue Aristide-Briand, 15, veuve de Jean Grand.
Jean Lœta, 47 ans, manoeuvre, cité Saint-Eloi, 4, né à Dzialyn (Pologne).
Cognet Jean-Baptiste, 55 ans, polisseur, rue Montpequieu, 8.
Dufour Jeanne-Marie-Rosa, 43 ans, sans profession, rue Benoit-Malon, n° 46, veuve de Pierre Molle.
Maisonville Camille-Marie, 5 ans, rue du Vernay, 20, fille de Nicolas et de Anais Duteil.

LAINAGES-SOIERIES Tissus ARTHUS

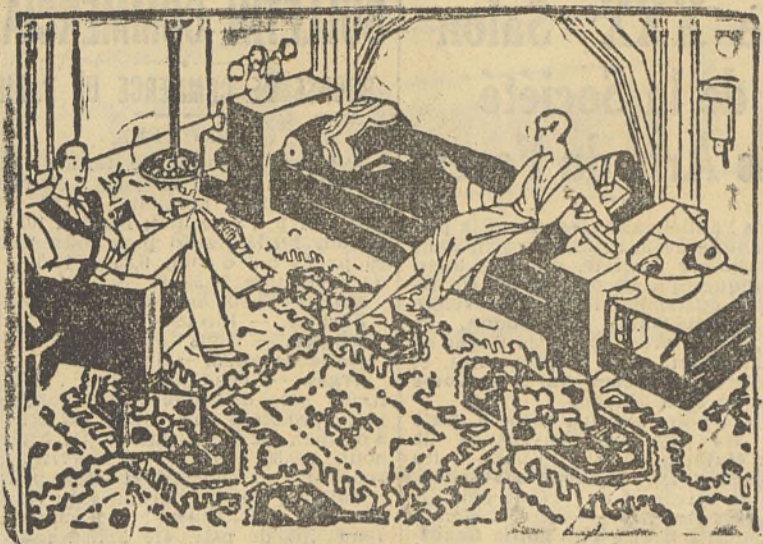
rien que des articles sérieux
5, rue de la Comédie, St-Etienne
SOYEZ TOUS A ANNONAY pour la 10e Foire-Exposition les 14, 15, 16, 17 Avril 1939
Vous y ferez de bonnes affaires
Renseignem., location stands, permanence, 2, Montée du Château, Tél. 5.03, ou chez M. Bouix président, tél. 5.48. Prix spéciaux, par les Cies de transports.

Funérailles du 13 Avril 1939

Séries Antonin, 73 ans, rue du Champrond (limite), 10 heures. — Vacher Marie-Louise, 83 ans, église Valbenoitte, 10 heures. — Conrton Louise, 86 ans, église Saint-Charles, 9 h. 15. — Rébe Jeanne, 38 ans, rue du Montell, 69, 8 heures. — Pommer Joseph, 70 ans, devant cimetière du Crêt-de-Roc, 10 heures 15. — Merley Clotilde, 82 ans, église Valbenoitte, 8 heures. — Zaugg Georgette, 18 ans, Hôpital, 14 heures 30. — Reynaud Augustin, 79 ans, rue du Soleil, 98, 16 heures. — Faure Claudine, 78 ans, rue Denis-Epitaon, 28, 14 heures 30. — Pichon Cécile, 66 ans, boulevard Jules-Janin, n° 2, 16 heures.

DÉCÈS

VICHY.
M. Jean Gruret.
M. Jean Michel, Casartelli, Dieudonné et Jabon.
« Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de
Madame GRUET née Thérèse MICHEL
leur épouse et parents, décédée à Vichy, le 12 avril 1939, dans sa 86^e année, munie des Sacraments de l'Église. Et vous prient de vouloir bien assister à la cérémonie funèbre qui sera célébrée le vendredi 14 avril, à 10 heures, en l'église Saint-Louis.
De Profundis !
On se réunira au domicile mortuaire, 1, rue Desbrests, à 9 h. 45.



UN INTÉRIEUR ÉLÉGANT

Monique — Eh ! bien que dis-tu de notre intérieur ?
 Jean. — Ravissant, au point que j'oublie sorties, spectacles et distractions extérieures...
 Monique. — Autant dire que tu me félicites d'avoir donné à notre intérieur cette note de gaieté, de luxe, de confort qui te charme... et ceci grâce au BALATUM qui recouvre tous nos parquets.

Jean. — Quelle invention merveilleuse, en effet ! Pour une somme insignifiante, nous voici installés comme des princes !
 Monique. — Sans compter que, comme maître de maison, ma peine est réduite au minimum, car l'entretien du BALATUM se résume à si peu de chose !
 Jean. — Chantons donc la gloire de la fée bienfaitrice du foyer appelée

BALATUM

LE COUVRE-PARQUET LE PLUS ÉCONOMIQUE
 Seulement **12 fr.** le mètre carré
 EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

Agence **BALATUM** BON N° 42
 8, rue Roquette, LYON-VAISE.
 TELEPHONE : BURDEAU 71-30

L'Album de tous les dessins est envoyé gratuitement à toute personne qui adressera le bon ci-contre à l'adresse ci-dessus.

LE PLUS GRAND DÉPÔT DE LA RÉGION

Maison LUC

2, Rue Camille-Colard (Angle rue de la Comédie et place Dorian)
 SAINT-ETIENNE

Gros et Détail - Catalogues gratuits franco
 Timbres Echange - Or

DÉPÔTS BALATUM

DROGUERIE B. NEYRET 8, 10, 12, rue de la Comédie
DROGUERIE St-François place St-François ST-ETIENNE
DROGUERIE DANCER 1, rue Michel-Rondet

TIMBRES-ECHANGE OR

Achetez votre BALATUM avec FACILITES de PAIEMENT

PARIS-SAINT-ETIENNE
 Le grand magasin vendant de tout aux meilleures conditions

les Antennes Françaises

TSF TRIBUNE

PROGRAMME DU 16 AVRIL

La sélection du jour

19 heures. — Lille. — Rectal de Diano.
 19 heures. — Radio-Paris. — Concert varié, direction Billis.
 19 h. 45. — Strasbourg. — Concert.
 19 h. 45. — Poste Parisien. — Avec le sourire.
 20 heures. — Milan. — Lohengrin.
 20 heures. — Suisse alémanique. — Messe en sol mineur (Mozart).
 20 h. 10. — Radio-37. — Line Viata.
 20 h. 25. — Poste Parisien. — La course au clocher.
 20 h. 30. — Radio-Paris. — Concert symphonique, dir. J. Clément.
 20 h. 30. — Paris P. T. T. Grenoble, Lyon, Rennes, Nice. — Gilles de Rais (Albert Jean).
 20 h. 30. — Tour-Eiffel, Bordeaux, Montpellier. — Emission lyrique, avec l'orchestre national.
 21 h. 10. — Lausanne. — Le lac aux cygnes, ballet de Danilowksy.
 21 h. 30. — Lille. — Concert par l'orchestre de la station.
 21 h. 45. — Poste Parisien. — Morceaux vous raconte ses souvenirs.
 21 h. 45. — Radio-Luxembourg. — Concert de musique ancienne et mod.
 22 h. 07. — Poste Parisien. — Vedettes internationales.
 22 h. 25. — Radio-Cité. — Swings-Swing : concours de jazz.
 20 h. 10. — Causette.
 20 h. 15. — Potins de Paris.
 20 h. 20. — Les actualités de ciné-futur.
 20 h. 25. — Course au clocher.
 21 h. 15. — Les jeux radiophoniques.
 22 heures. — Informations.
 22 h. 07. — Vedettes internationales.
 23 heures. — Le cabaret de Jean Deltre.
 23 h. 30. — Nouvelles de la soirée.
 Paris P. T. T.
 20 h. 15. — Le Plan d'aménagement de la région parisienne, par M. Marizet.
 20 h. 30. — Avec la troupe de l'Odéon, Gilles de Rais, pièce de M. Albert-Jean.
 20 h. 30. — Informations.
 22 h. 45. — Bourser.
 22 h. 45. — Disques.
 Radio-Paris
 30 heures. — Journal.
 20 h. 30. — Concert.
 22 h. 45. — Informations.
 22 h. 45. — Disques.
 Lyon-La-Doua
 6 h. 40. — Informations en allemand.
 8 heures. — 8 h. 15, 8 h. 30, 8 h. 40.
 9 h. 10. — Concert.
 9 h. 30. — Emission pour la jeunesse.
 10 heures. — Grenoble.

11 heures, 11 h. 30. — Paris P. T. T.
 11 h. 50. — Nice.
 12 h. 30, 12 h. 45. — Paris P. T. T.
 13 h. 03. — Bourser.
 13 h. 05. — Paris P. T. T.
 13 h. 05. — Strasbourg.
 14 h. 20. — Disques.
 14 h. 30. — Paris P. T. T.
 14 heures. — Disques.
 15 h. 05. — Montpellier.
 15 h. 45. — Messages pour les malades.
 16 h. 05. — Heure enfantine.
 17 h. 05. — Disques.
 17 h. 30. — Emission économique.
 17 h. 35, 18 h. 05, 18 h. 15, 18 h. 20.
 18 heures. — Paris P. T. T.
 19 heures. — Radio journal de France.
 19 h. 45. — Gazette.
 20 heures. — La philatélie.
 20 h. 15. — Paris P. T. T.
 20 h. 30. — Soirée dramatique, avec la troupe de l'Odéon.
 23 h. 30. — Nouvelles, Météo.
 22 h. 45. — Disques.
 23 h. 22. — Paris P. T. T.
 Lyon-Radio
 12 heures. — Melodies.
 12 h. 30. — Orchestre.
 12 h. 45. — Journal parlé.
 13 heures. — Sach et Laverne.
 13 h. 15. — Chronique du cinéma.
 13 h. 30. — Les aventures de Rip et Pop.
 18 h. 30. — Emission enfantine.
 19 h. 30. — Courrier des spectacles.
 19 h. 30. — Chronique des livres.
 19 h. 40. — Disques.
 19 h. 45. — Petite correspondance familiale.
 19 h. 58. — Journal parlé.
 20 heures. — Concert.
 20 h. 15. — Kiosque à chansons.
 20 h. 45. — Les arts Salabert.
 21 heures. — Course au clocher.
 21 h. 30. — L'orchestre tzigane de Roman Jacowlew.
 22 heures. — Concerts nouvelles.
 22 h. 05. — Concert.
 Grenoble
 12 h. 30, 12 h. 45, 13 h. 30. — Paris P. T. T.
 13 h. 40. — Strasbourg.
 14 h. 20. — Disques.
 14 h. 30. — Paris P. T. T.
 15 h. 05. — Montpellier.
 15 h. 45. — Disques.
 16 heures. — Paris P. T. T.
 16 h. 25. — Bordeaux.
 17 h. 05. — Disques.
 17 h. 20. — Emission économique.
 17 h. 35. — Le jeudi d'Alpes-Grenoble.
 18 heures. — Relai de Paris.
 19 heures. — Journal.
 19 h. 45. — Causette touristique.
 20 heures. — Causette de la section agricole.
 20 h. 15. — Paris P. T. T.
 20 h. 30. — Soirée, avec la troupe de l'Odéon.
 22 h. 30. — Informations et Météo.

ELIXIR VERMIFUGE du Docteur GUILLET

A l'enfant grognon, pâle, qui tousse, qui a des coliques, des troubles nocturnes, l'haleine fétide.
 Donnez-lui le véritable Elixir Vermifuge du Docteur Guillet, qui a plus d'un siècle de succès.
 Vermifuge laxatif, colagogue, souverain contre la toux nerveuse et les convulsions.

Le flacon 1/2 de litre, 14 fr. 50.
 1/4 de litre, 7 fr. 50.
 Pharmacies.

HÉMORROÏDES

Un PRÉTRÉ s'est Guéri lui-même par l'emploi d'une RESETE VÉGÉTALE, en 24 h. des HÉMORROÏDES.
 Remède unique. Cure de l'Abbé DE MAYR, 14, rue de Périgueux, à ANGOULÊME (Charente).

TAPIS CARPETTES PASSAGES

MON LUC

2, r. de la Comédie
 TIMBRES ECH-OR

GABARDINES HOMMES

AUX 10000 IMPERMEABLES
 3, rue de la Comédie - SAINT-ETIENNE (près la place Dorian)

NOS PETITES ANNONCES CLASSÉES

Emplois offerts

ON DEMANDE bon ajusteur mécanique généraliste. S'adresser Agence HAVAS, N° 2.139.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ANGLAISE région M. bonne éducation, solide instruit, sans commerce, développement, susceptible apr. essais concluants occup. import. fonction. Sect. régional production. Ecr. **SECRETAN**, N° 189.200, r. Vivienne, 17, Paris

ON demande chefs d'équipe construction ligne d'électrification rurale. Ecr. avec timbre p. réponse à **ENTREPRISE INDUSTRIELLE**, St-Pierreville (Ardèche).

ON demande deux filles de cuisine. Ulysse expérimenté, dép. 30 ans, cart. tatoués, px 7 fr. pl. Badouilliers, 2, au 3^e.

ON DEM. bonne à faire un peu tout, cuisinier, hôtel. **HOTEL TERMINUS, GIVORS.**

ON DEMANDE manœuvre. F. Ulysse expérimenté, dép. 30 ans, cart. tatoués, px 7 fr. pl. Badouilliers, 2, au 3^e.

Capitiaux

Fonctionnaires - Assimilés
 Prêts rapides - Taux bas
 C. I. Prémaquière luxe, 5 places.
 CITROEN 10 CV, Rosalie, 5 places.
 RENAULT Prima 4 1936 large.
 CITROEN 10, légère, 6 int., 5 pl.
 VALLARD, 21, rue 11-NOVEMBRE

Divers

Consultez en confiance **Mme LOUISE** Ulysse expérimenté, dép. 30 ans, cart. tatoués, px 7 fr. pl. Badouilliers, 2, au 3^e.

Avis divers

ON cédait cause départ, bureau tout agencé à St-Etienne, 1^{er} étage, 2 fenêtres sur rue, téléphone, etc. Faire offre n° 667, à « LA TRIBUNE »

OR ROMAND, 4, rue du Grand-Moulin, St-Etienne, maison de confiance, la plus ancienne. En reprise ; viel or ; jusqu'à 30 fr. le gr. ; argent ; 100 gr. pièce 2 fr. 3 fr. 1 fr. 1 fr. 50. Montres (certif. officiel gar.)

GRANDE RECLAME : NOYER MASSIF 1.790 av. SALLE A MANGER 6 chaises cuir. **CHAVANNE MOBILIERS**, r. Dormand, ST-ET.

MESDAMES demandez chez votre épicer le biscuit **AIGLON**, spécialité de la **BISCUITERIE A. BARDIN, SAINT-ETIENNE**. Le meilleur, le plus avantageux des desserts.

TERPINE DESCOUS guérit rhume, bronchite, Toux PHARMACIES, Dépôt : SAINT-ETIENNE, 4, pl. Hôtel-de-Ville, SAINT-ETIENNE.

S. A. F. E. N. seule société anonyme française d'entretien et de nettoyage, 1, rue d'Arcole, St-Et. tél. 86-79, 5, rue de la République, St-Etienne, Garage, confort, 6 ch. m. car, paillasse de fer dep. 2 fr. 50 le m. car, desservier d'appartements, d'usines, égouts. Lavage des vitres, ciels oxygénés. Traite à l'abonnement au forfait.

MEUBLES avant tout achat de MEUBLES, voyez les 5 FABRICANTS QUARTIER SPECIALISTES

FABRICANTS (Près la N° Poste) GRANGER, 1, place Notre-Dame. FAURE, 3, place Notre-Dame. RIVATON, 8 et 10, rue Georges-Dupré. SABATIER, 14 et 16, r. Georges-Dupré. COMFORT, 30 et 32, r. Georges-Dupré, 5 maisons qui ont plus de 50 ans d'existence. 5 fabricants dont la renommée n'est plus à faire.

FINS DE SERIES INTERESSANTES CENTRAL PAPIERS PEINTS 13, rue Paul-Bert, SAINT-ETIENNE

PROFITEZ des avantages consentis par l'Etat sur la construction nouvelle. Renseignements : **BOSSU**, 8, rue Géraud, Saint-Etienne

Si vous avez un jardin vous devez y semer notre HARCOT NAIN Absoluement SANS FIL « GLOIRE DE SAINT-ETIENNE » qui est notre spécialité et que vous trouverez seulement MAISON PAQUET, sémences 1, rue Gambetta, SAINT-ETIENNE

FOUSSARD 1, place Dorian, St-Etienne, achète au plus h. cours or, brillants, bijoux.

La renommée des Chaussures spéciales pour pieds sensibles, choix unique dans toutes pointures.

BRUNEL 42, rue de la Bourse, 42 Saint-Etienne.

REYMER

s'est surpassé... et vous offre un choix ! des nouveautés ! des prix !
 COMME VOUS N'EN AVEZ JAMAIS VU !!

PROFITEZ, aujourd'hui, et cette semaine, de sa

Formidable Réclame d'Avril

un choix inimaginable de plus de 10.000 PIÈCES de SOIERIES et LAINAGES

les dessins les plus modernes, les coloris en vogue :

CRÈPE SATIN Lingerie TRES BELLE QUALITE, 90 cm.....	9 Fr.	100 PIECES de CRÈPE MAT "SUEDE" Très belle qualité lourde, 28 coloris mode, 100 cm.....	7 ,95
Crèpe Marocain Rhodia Inchiffonnable, nouvelle qualité, très lourd, tous coloris, 100 cm. SENSATIONNEL..	9 ,95	CLOQUETTE Imprimée Nouveaux dessins 90 cm.....	9 ,95
TRES BELLE SOIERIE Haute couture pour manteaux et tailleurs, 18 coloris mode, VALEUR 35 francs. Vendu.....	14 ,95	SURAH IMPRIMÉ Poids multicoloré, rayures damiers dessins nouveauté etc.....	9 ,95
GRANIKA IMPRIMÉ Nouveaux dessins, 90 cm.....	12 ,95	CALDULLAH Imprimé Pompadour, belle qualité pour lingerie, 90 cm.....	5 ,95

LAINAGES

Un choix incroyable de Lainages haute-couture
 NOUVEAUX TISSUS ! NOUVEAUX COLORIS !

A l'extérieur : COUPONS de FINES de COUPES

Toutes les nouveautés de printemps Les derniers modèles sont parus à **PRIMODIC** 5, rue St-Jean, St-ET.

Automobiles

PEUGEOT 8 CV, 1936, 301 D.
CITROEN 8 CV, Rosalie, 5 places.
RENAULT Prima 4 1936 large.
CITROEN 10, légère, 6 int., 5 pl.
VALLARD, 21, rue 11-NOVEMBRE

Appartements

A LOUER quartier Badouilliers, bel appartement de 5 pièces d'immeuble moderne, Chauffage central, tout confort. S'adr. Ag. HAVAS, N° 2.138.

Objets d'occasion

Cherche chambre à coucher moderne et cuisine moderne. Occasion. Faire offres : Ag. HAVAS, N° 2.133.

Propriétés

Petite propriété (près St-Etienne) superf. 500 m². E. E., jardin, arbres fruitiers, const. pierres, exon. impôts, 3 pièces, cave, grenier, dépend. Prix : 32.000.

Jolie propriété (St-J-Bonnefonds), jardin, 5 pièces, const. pierres, clos murs. Prix : 35.000.

Jolie propriété (près St-Galmier), superf. 600 m², clos murs, arbres fruitiers, dépend., const. pierres, état neuf, 3 pièces. Prix : 35.000.

Petite propriété (Montroind) superf. 500 m². E. E., petit garage, 3 pièces. Pos. faire 2 autres pièces. Px : 40.000.

Trois jolies propriétés (St-Marcel) superf. 500 à 800 m². E. E., const. pierres, 5 et 8 pièces, grenier, dépend. Prix 45 et 50.000.

Jolie propriété (Moingt) superf. 1500 m². E. E., const. pierres, joli jardin, arbres fruitiers, vigne, exon. impôts, 5 pièces, dépend. Prix : 52.000.

Jolie villa (Saint-Galmier) jardin, const. pierres, E. E. Rev. : 2.500 plus appart. 5 pièces libre à la vente. Prix : 85.000.

Jolie propriété (Saint-Just), E. E., cour, cave, grenier, garage, 6 pièces, libre à la vente. Prix : 85.000.

LA LOIRE IMMOBILIERE 3, rue Gambetta, Saint-Etienne

Recherchons Propriétés agrément ou rapport, Agence **LAGRANGE**, 34, r. Pasquier, PARIS 8^e, (fondée en 1876).

Fonds de Commerce

A VENDRE à Grand-Croix, cause double emploi. Epicerie - Comestibles, balance automatique. Recette net par an. Prix 6.000 fr. S'adresser N° 672, à « LA TRIBUNE »

Dépôt officiel de journaux et commerce annexe. Convientrait à ménage actif. Laisse 40.000 fr. bénéf. net par an. Prix 85.000 fr. facile paiement. **SOCIÉTÉ IMMOBILIERE**, 1, place Marengo, Saint-Etienne.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 avril.
 Après l'accès de lourdeur, d'ailleurs modéré, qu'elle avait subi la veille sous l'influence des événements qui s'étaient produits durant le chômage de Pâques, la Bourse s'est aujourd'hui ressaisie et les cours n'ont pas accusé de fluctuations très importantes.

Sans doute, la tendance générale reste-t-elle empreinte de lourdeur, mais les ventes n'ont pas été très volumineuses, et la contre-partie n'a pas fait défaut, de sorte qu'à quelques exceptions près, on peut dire que le marché a, dans l'ensemble, gardé tout son équilibre.

Parmi les ventes, le 4 1/2 1925 a progressé légèrement. La plupart des valeurs françaises à revenu variable ont assez faiblement défendu leur niveau précédent.

Ce sont les valeurs internationales, comme le Suez, la Norvégienne de l'azote, la Central Mining, le Rio, etc., qui se sont le moins bien comportés. Encore les mouvements auxquels ces titres ont donné lieu apparaissent-ils modernes en égard aux circonstances.

Cette attitude d'expectative, qui exclut tout sentiment extrême, n'est d'ailleurs pas particulière à notre place. A Londres, notamment, la journée a été très calme et les milieux boursiers britanniques ont paru surtout désireux de ne pas anticiper en quoi que ce soit sur les événements.

La Bourse a pris connaissance du communiqué publié à l'issue du Conseil des ministres qui a eu lieu dans la matinée, et elle a enregistré avec satisfaction l'annonce d'une déclaration officielle dans laquelle le Président du Conseil précisera l'attitude de la France, cependant qu'au même moment on a peu près M. Chamberlain doit définir, devant les Communes, la position de la Grande-Bretagne.

Sur le marché des changes, rien de très saillant n'est à signaler. Le dollar est inchangé ; les autres devises ne varient que dans de faibles proportions.

Les Courses

A ENGHEN
 PREMIERE COURSE. — 1. Soumoulu III (R. Leuron) ; 2. Champvalon (R. Gallauchet) ; 3. Empressée (F. Thirion).
 Mutuel : gagnant, 131 ; placés, 40, 18, 31, 20.

DEUXIEME COURSE. — 1. Le Bambino (M. Bonaventure) ; 2. Curry (R. Lock) ; 3. Baget (J. Seguin).
 Mutuel : gagnant, 19 ; placés, 9, 50, 19, 13, 50.

TROISIEME COURSE. — 1. Neddi (R. Bates) ; 2. Pescoff (H. Glezies) ; 3. Penhies (G. Gulbo).
 Mutuel : gagnant, 35, 50 ; placés, 14, 8, 50.

QUATRIEME COURSE. — 1. Lurée (M. Bonaventure) ; 2. Marchenoir (R. Lock) ; 3. Le Fétique II (R. Bates).
 Mutuel : gagnant, 5, 50 ; placés, 6, 7.

CINQUIEME COURSE. — 1. Motricine (Emanuel) ; 2. Princlon (N. Pelat) ; 3. Bueno (M. Bonaventure).
 Mutuel : gagnant, 21 ; placés, 11, 50, 10.

SIXIEME COURSE. — 1. Laïone (R. Ceran-Maillard) ; 2. Job (Gayet) ; 3. Lulstetaine (J. Jansen).
 Mutuel : gagnant, 8 ; placés, 6, 50, 9, 50.

SEPTIEME COURSE. — 1. Restrel (A. Sourbilles) ; 2. Majesty (R.C. Simmond) ; 3. Kakimono (A. O. Desmet).
 Mutuel : gagnant, 33, 50 ; placés, 9, 6, 10.

BOURSE DE PARIS du 12 AVRIL 1939

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET A TERME	79 94	79 94	Rio Tinto.....	2035	2005	Gas de Lyon.....	310	312
3 % 1917.....	45 1/2	45 1/2	Azote (norvégien).....	1000	1000	Acieries Firminy.....	1580	1620
4 % 1918.....	81 1/2	80 1/2	Royal Dutch 10.....	2713	2700	Châtillon-Comment.....	1580	1620
4 % 1925.....	104 1/2	104 1/2	Sucreries Egypte.....	690	680	Schneider (Le Cre.).....	1910	1910
4 1/2 % 1925.....	112 1/2	112 1/2	Banque A TERME			Commeny.....	616	610
4 1/2 % 1927.....	87 1/2	86 1/2	Comptours.....	193	191	Montaubert.....	574	568
4 1/2 % 1928.....	98 1/2	97 1/2	Citroën.....	200	200	St-Etienne ordi.....	194	194
Ob. 4 1/2 % 1929.....	95 1/2	94 1/2	Crown Mines.....	154	157	Bianzy.....	375	371
Ob. 4 1/2 % 1930.....	95 1/2	94 1/2	East Rand.....	321	322	Sines de la Loire.....	790	793
Ob. 4 1/2 % 1931.....	95 1/2	94 1/2	De Beers pref.....	135	135	Sole Izieux.....	375	371
Ob. 4 1/2 % 1932.....	95 1/2	94 1/2	Goldfields.....	315	315	Agences Havas.....	24	24
Ob. 4 1/2 % 1933.....	95 1/2	94 1/2	Daguerfontein.....	110	108	Papeteries Navarre.....	415	407
Ob. 4 1/2 % 1934.....	95 1/2	94 1/2	Huanthabashi.....	100	100	Bergougnon.....	221	220
Ob. 4 1/2 % 1935.....	95 1/2	94 1/2	Mexican Eagle ord.....	57	56 1/2	Dunlop.....	326	320
Ob. 4 1/2 % 1936.....	95 1/2	94 1/2	Mexican Eagle pref.....	115	115	Bec-Aux.....	230	230
Ob. 4 1/2 % 1937.....	95 1/2	94 1/2	Med. Grône Rhône.....	642	638	Nouv. Galeries cap.....	295	280
Ob. 4 1/2 % 1938.....	95 1/2	94 1/2	Phosph. Constant.....	275	275	« a jouis.....	128	128
Ob. 4 1/2 % 1939.....	95 1/2	94 1/2	Phosph. M. Dila.....	527	524	OBLIGATIONS		
Ob. 4 1/2 % 1940.....	95 1/2	94 1/2	Phosph. Tanis.....	141	141	Ville Paris 1871.....	370	370
Ob. 4 1/2 % 1941.....	95 1/2	94 1/2	Rand Mines.....	1500	1500	« 1875.....	464	462
Ob. 4 1/2 % 1942.....	95 1/2	94 1/2	Union Paradienne.....	1100	1100	« 1892.....	478	478
Ob. 4 1/2 % 1943.....	95 1/2	94 1/2	Comptoir d'Élec.....	208	208	« 1900.....	500	500
Ob. 4 1/2 % 1944.....	95 1/2	94 1/2	Crédit Foncier.....	2875	2875	« 1904-06.....	265	265
Ob. 4 1/2 % 1945.....	95 1/2	94 1/2	Crédit Lyonnais.....	1550				

Printemps qui commence, cure de JOUVENCE dit TANTE ANNIE



Ecoute-moi bien, ma chère petite nièce, le printemps apporte dans la nature des transformations profondes et des troubles qu'il faut combattre dès leur apparition...

Au printemps de l'année, Au printemps de la vie, Il faut faire une cure de **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

C'est grâce à cette merveilleuse préparation à base de plantes, que j'ai conservé - à tous les âges - la bonne santé de ma jeunesse.

Imite mon exemple, celui de ta mère et de tes sœurs, la Jouvence de l'Abbé Soury c'est du printemps pour toute la vie.

Aucun autre produit ne peut la remplacer.

METRITE - FIBROMES - SUITE DE COUCHES - TUMEURS - HÉMORROÏDES - CHALEURS - VAPEURS - ETOUFFEMENTS - FORMATION - TROUBLES DE LA CIRCULATION - RETOUR D'ÂGE.

Le flacon (Liquide - Pilules) **12,75** dans toutes pharmacies.

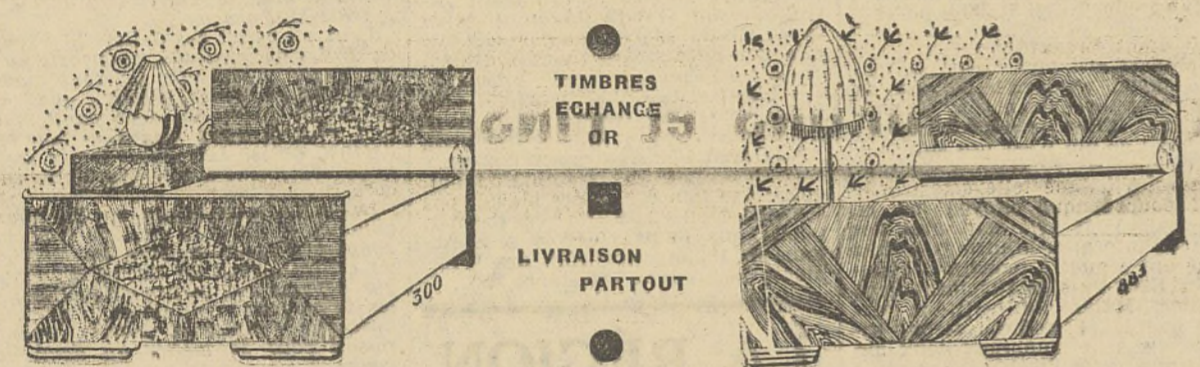
Exigez bien, dans l'intérêt de votre santé, la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec le portrait de l'ABBÉ SOURY et, en rouge, la signature Mag. DUMONTIER.

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

remet le sang dans le bon sens



SENSATIONNELLE VENTE-RECLAME



LIT DE MILIEU LARGEUR 125 tubes invisibles pieds modernes, pans coupés, à coins nickelés. Exceptionnel... **395 fr.**

LIT DE MILIEU LARGEUR 125 tubes carrés invisibles montage renforcé sur masses fonderie, panneaux façon noyer et ronce, laquage fin, pieds modernes. **Prix réclame... 445 fr.**

LITS D'ENFANTS LAQUES ET CIRCÉS, depuis... **130 fr.**

AUX BONS LITS
21, RUE MICHELET, 21 (près la rue du Chambon SAINT-ETIENNE)

Tribunal de Commerce de Saint-Etienne

FAILLITE GUIDI Angéto
Déclaration

Le Tribunal de Commerce de Saint-Etienne, par jugement rendu le onze avril mil neuf cent trente neuf, a déclaré le sieur GUIDI Angéto, mécanicien-ouvrier, demeurant au lieu dit « La Tuilerie », rue Gambetta, Le Chambon-Faurand, en état de faillite, dont l'ouverture provisoire a été fixée au 15 Décembre 1937.

Par ce même jugement, M. OFFREY a été nommé Juge-Commissaire et M. POUDRALX à Saint-Etienne, 46, rue Aristide-Briand, Syndic.

Le Greffier en Chef : C. FAURE.

Votre OR, votre ARGENT

VOS BIJOUX

se vendent chez DESIRE, 5, rue de la Bourse, parce que sans échange marchandise paye comptant. C'est la maison fondée spécialement pour ces achats.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

Mme Devaux, sage-femme, 1^{er} et, 39, rue Charité, 39 LYON, près gare Perronnet reçoit pensionnaires, se charge enf. Discrét. Téléphone Frank, 26-03.

Baume Tue-Nerf-Miriga

Guerison infatigable instantanée. Seul produit efficace. 14,75 le flacon. Pharmacie, France, 14,75, adresse à R. GIRAUD, Ph. S. T. Doct. LYON-ODLINS.



IL NE CLIQUETTE PLUS Mon moteur!

Il ne cliquette plus depuis que j'emploie le Super Shell, en raison du pouvoir anti-détonant très élevé de ce Nouveau Supercarburant.

De plus, sa courbe de distillation a été étudiée pour permettre une bonne répartition du mélange carburé dans les cylindres, d'où meilleur équilibrage du moteur.

Et puis, avec le Supercarburant Super Shell, mon moteur est nerveux, rapide, silencieux et mes bougies et mes soupapes d'échappement durent beaucoup plus longtemps.



SUPERCARBURANT SUPER SHELL

SYPHILIS COMPRIMÉS DE GIBERT

CURE DEPURATIVE

Toute personne ayant eu la SYPHILIS, même très ancienne, doit faire au printemps et à l'automne une CURE DEPURATIVE avec les COMPRIMÉS DE GIBERT, seul dépuratif efficace chez les SYPHILITIQUES. Si la guérison apparente produite par les piqûres, ni l'analyse du sang négative ne peuvent vous dispenser des douleurs, de graves conséquences, guérissez-vous avec les COMPRIMÉS DE GIBERT. Ils ont pour effet de détruire la cause de la SYPHILIS et de vous débarrasser de cette affection dont il est toujours dangereux d'ignorer la guérison. Elle n'est soignée qu'à coup sûr après avoir soigné les reins. Les COMPRIMÉS DE GIBERT sont efficaces et efficaces. Ils sont absolument PREVENTIFS contre toute RÉCIDIVE ultérieure. Ils peuvent les remplacer. Distinguez bien les COMPRIMÉS DE GIBERT. Flacon de 30 comprimés (100 fr. net) ou flacon de 60 (110 fr.). Brochure, renseignements gratuits, Commandes à la Pharmacie GIBERT, 10, Rue d'Aubagne, MARSEILLE. Dupes à reconnaître sur l'étiquette et la boîte, avec le nom du Propriétaire.

FOIRE DE BORDEAUX

COLONIALE - INTERNATIONALE AGRICOLE

2^e QUINZAINE DE JUIN

BORDEAUX PALAIS DE LA BORNE
PARIS 67 CHAMPS-ELYSEES

Pourquoi souffrir?!

Les douleurs périodiques sont immédiatement calmées par les

CACHETS FAIVRE

A L'OXYQUINOTHÉINE

qui possèdent une remarquable efficacité contre la GRIPPE, les FIÈVRES, NÉURALGIES, RHUMATISMES, etc...

Boîte de Un : 1 franc
Boîte de 10 : 8 francs



GRAND-MÈRE, JE NE COMPRENS PAS... VOUS AVEZ PASSÉ VOTRE VIE DANS VOTRE CUISINE...

MA CHÈRE ENFANT, UNE BONNE MÉNAGÈRE EST PLUS APRÈS-CIE D'UN MARI, QU'UNE GRANDE COQUETTE...

GRAND-MÈRE, VOUS FAITES ERREUR... ON PEUT ÊTRE EXCELLENTE MÉNAGÈRE ET CONSERVER LA MEILLEURE PARTIE DE SON TEMPS À SE FAIRE BELLE ET À SORTIR.

IL SUFFIT DE S'ORGANISER ET D'UTILISER, PAR EXEMPLE, CES NOUVEAUX PRODUITS SURPRENANTS :

FURNEX MECANO

Produit argente pour l'acier poli
Brillant pour tous MÉTAUX

41. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 13 avril 1939

L'Enigme de Carry

par André Lormeau

XIII

Le fantôme du « Castellans »

— Pourtant, rectifia M. Brunaud, il n'est pas certain que la troupe de « galliards » qui s'étaient groupés dans ce lieu dille porter plainte à la mairie ou à la maréchaussée, on se moquerait d'eux. Tout le monde sait bien qu'il n'y a pas de spectres au « Castellans ».

— Nous pouvons aussi espérer, ajouta Michel, que les convives des ruines sont de Brignoles ou de Toulon. Ils seront rentrés chez eux sans même s'arrêter à Brue. Pour commencer, buvons à leur santé et préparons une provision de gâteaux pour Julie.

Dans la pénombre du souterrain, l'ingénieur et son compagnon dégustèrent les bonnes choses abandonnées par les peureux chasseurs. Puis ils consacrèrent des fruits et des gâteaux dont le paysan em-

plut ses poches à l'intention de sa fille.

Le crépuscule descendait hâtivement, il fallut ramasser la corde et les outils.

Un peu las, les deux amis suivirent le sentier, gagnèrent la route et atteignirent le pont de Joselot où ils se séparèrent.

— Alors, quand vous verra-t-on, questionna M. Brunaud.

— Demain peut-être ; je suis bien triste. Nous aurons fait une agréable promenade dans la colline mais sans résultat. Je me demande si le détective anglais ne m'a pas aiguillé — de bonne foi — sur une fausse piste, ou si les gardiens de Mlle Plessis n'ont pas déjà changé de quartier. Je n'obtiens rien en demeurant ici.

— Vous vous découragez trop tôt monsieur Froissart, vous êtes fatigué ce soir, c'est pour cela que vous voyez tout sans entrain. Dormez bien, tout ira mieux au réveil,

même que le maire a téléphoné aux gendarmes de Barjols.

Michel faillit pousser une interjection de colère.

Quels nigauds que ces jeunes chasseurs. Amener la population du village, réclamer les papiers pour la ridicule méprise d'un peloton.

Les conséquences prévues par le pseudo-courrier allaient se produire il pouvait bouler sa valise et repartir, il était trop tard. Le dernier autobus roulait déjà vers Marseille, sans cela Michel n'eût pas hésité.

M. Maillé l'avait aperçu sur le seuil de l'hôtel, Michel n'osa pas reculer. Comme s'il n'avait pas entendu la sorte conversation, il salua les patrons et se dirigea vers l'escalier du dernier étage.

Mais Mme Maillé n'avait pas la langue paralysée et le « commérage » n'était pas son moindre défaut.

— Vous ne venez pas du côté de Barjols, par hasard, fit-elle en considérant son client.

— Non, madame, j'étais sur la route de Varages, inventa Michel crânement.

— Parce que, au troisième tournant de la route de Barjols, il y a les ruines d'un vieux château, et sous ces ruines — nous n'en savons rien jusqu'ici — il existe des fantômes qui sont effrayants ; grands, maigres, le teint vert et méchants je ne vous dis que ça.

— Tu ne les as jamais vus, Hor-

tense, objecta le mari, tu ne peux pas faire leur portrait.

Mais tous les fantômes sont maigres avec le teint vert, n'est-ce pas M. Chabert ?

Michel se mordit les lèvres pour ne pas pousser de rire.

Une large glace était collée sur le mur en face de lui. Il se trouva un peu pâle, pas très joufflu, mais de là à dire...

Les chasseurs en fuite avaient de l'imagination.

— Evidemment, se contenta de répondre l'ingénieur, les fantômes sont toujours laids, mais je ne crois pas qu'il y en ait encore au XX^e siècle, si jamais il y en a. Etes-vous certain de ce que vous avancez ?

— Ce n'est pas moi qui suis monté au « Castellans » cet après-midi, spécifia M. Maillé très calme, j'ai tiré du vin dans la remise, c'est le garde champêtre qui m'a répété ce que des messieurs et des dames lui ont raconté à quatre heures et demie.

— En attendant conclut son épouse, les gendarmes sont avertis et nous saurons la vérité. Mais je te défend de les accompagner Edmond. Tu as le cœur délicat, et le docteur t'a défendu les palpitations.

Il grimpa dans sa chambre, alluma la lampe et s'approcha de la cheminée. Il rêvait en regardant les sarmets embrasés, la flamme capricieuse, la fumée gracieuse.

Pour le moment, son esprit était

a été transférée dans un lieu inconnu et sans doute inaccessible. Il serait paradoxal de vouloir la dériver.

Son apathie le rendit confus, il lui sembla que la jeune fille qu'il prétendait adorer follement, lui reprochait son inaction coupable.

Il pensa :

— Demain matin, à la première heure, je recommencerai mes recherches. Par M. Brunaud, je ferai parler certains habitants du village et si j'ai la certitude qu'aucun étranger n'est venu dans le pays depuis le 18, j'irai à Salon et j'aurai avec M. Jenson une nouvelle entrevue.

Réconforté par ces bonnes dispositions, il descendit à la salle à manger, dîna avec appétit et se coucha très tôt, non sans avoir considéré le ciel où de brillantes étoiles faisaient présager la continuation du beau temps.

Mais dans la nuit le vent d'est amena de vilains nuages. Lorsque l'ingénieur ouvrit ses volets, une fine ondée mouillait déjà la terre et les buissons.

L'ardeur du jeune homme s'éteignit brusquement. Il était habitué à la pluie après avoir vécu de longues années à Besançon et à Paris. Le temps maussade lui ôta cependant toute velléité de se mettre en campagne.

(A suivre.)

UN JOUR DU MONDE
LES PUISSANCES DE L'AXE
ATTENDENT SANS INQUIÉTUDE
LES DÉCLARATIONS
DE MM. CHAMBERLAIN et DALADIER

Bien que M. Chamberlain ait attendu sa garantie à la Grèce et à la Turquie... Les déclarations de MM. Chamberlain et Daladier... M. Chamberlain a déclaré que le Royaume-Uni n'aurait pas d'objection à ce que l'Italie et l'Allemagne...

La crise internationale

Les consultations de M. Chamberlain de Londres, 12 avril. Sir Samuel Hoare, ministre de l'Intérieur, a été reçu, ce matin, par le premier ministre...

Le Reich aurait saisi la Pologne de ses revendications

Berlin, 12 avril. M. Lipski, ambassadeur de Pologne, a quitté Berlin, se rendant à Varsovie; il doit faire un rapport à son gouvernement...

Les Dominions sont mis au courant des événements

Londres, 12 avril. Les hauts commissaires d'Afrique du Sud, du Canada et de Nouvelle Zélande, ainsi qu'un représentant du gouvernement australien ont été reçus...

La presse allemande est déchainée contre l'Angleterre

Berlin, 12 avril. La campagne anti-anglaise de la presse allemande se poursuit en redoublant de violence. A en croire les journaux allemands, tout ce qui se passe dans le monde, serait la conséquence...

Mais cette nouvelle est démentie à Varsovie

Varsovie, 12 avril. De source autorisée, on déclare que les nouvelles publiées par certains journaux étrangers selon lesquelles M. Lipski, ambassadeur de Pologne à Berlin aurait apporté à Varsovie des conditions allemandes visant le règlement pacifique des divergences polono-allemandes...

Les fortifications italo-allemandes de Gibraltar

Londres, 12 avril. Le Journal japonais de Nichi Nichi publie un reportage de son correspondant de Burgos. La dépêche a naturellement été autorisée par la censure nationaliste...

Les constructions navales du Reich

Rome, 12 avril. Les premiers renseignements officiels sur le programme de constructions navales du IIIe Reich, pour l'année fiscale 1933-1934, sont connues...

La déclaration que fera aujourd'hui M. Daladier sera brève

Paris, 12 avril. La déclaration que doit faire demain, M. Edouard Daladier, ne sera pas radiodiffusée. En quittant le ministère de la Guerre, le président du Conseil a indiqué...

Les déclarations que M. Chamberlain fera aujourd'hui aux Communes

Londres, 12 avril. On peut estimer que les déclarations du premier ministre porteront sur trois points essentiels: 1. Le traité anglo-italien et l'exécution par l'Italie des obligations contractées...

M. Arturo Alessandri est à Paris

Paris, 12 avril. M. Arturo Alessandri, ancien président de la République du Chili est arrivé à Paris.

Le Parlement du Manitoba menacé d'un attentat

Winnipeg, 12 avril. La Winnipeg Free Press a déclaré que le Parlement provincial du Manitoba a été fortement gardé la nuit dernière...

Controverse autour d'un pronom en Amérique

Une phrase de M. Roosevelt: « Je reviendrai... si NOUS n'avons pas la guerre », provoque une vive émotion aux Etats-Unis.

Après les repas l'alcool de menthe RICOLES favorise la digestion

La villa du docteur Durand Fardel à Vichy, a-t-elle été visitée par les cambrioleurs?

Les cambrioleurs opèrent à Chanteuges

Chanteuges (Hte-Loire), 12 avril. La petite localité de Chanteuges, dans le département de l'Indre-et-Loire, vient d'être visitée par ceux qui trouvent très facile d'approprier le bien d'autrui...

LA RÉGION ALLIER

COMMENTRY. — Obnité du 13. — Mme Doust Simon, 28 ans, a été tuée par un train. MOULINS. — Naissance. — Madeline Caldera, 36, rue Général-Boche...

LE RUGBY INTERNATIONAL A 13 MAX ROUZIE capitaine de l'équipe de France et qui jouera son 5e France-Galles

NOUS DIT: (De notre correspondant particulier) Le rugby à 13 connaît, dimanche prochain, à Bordeaux, une très grande journée...

LA F. F. A. est officiellement chargée de régir l'athlétisme en France

Paris, 12 avril. Aujourd'hui, en présence de M. Jean Yau, ministre de l'Éducation nationale, M. Rossi, chef de cabinet...

Le roi et la reine d'Angleterre partiront le 6 mai pour le Canada

Londres, 12 avril. La « Press Association » a publié un communiqué qui indique que le roi et la reine d'Angleterre partiront pour le Canada le 6 mai...

32 morts et 300 blessés dans l'incendie de deux villages d'Égypte

Le Caire, 12 avril. Trente deux personnes auraient péri et 300 auraient été blessées dans l'incendie qui se sont déclarés hier soir dans deux villages près de Méhah Koubi (Basse Égypte)...

A LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, 12 avril. A l'issue de sa réunion qui a duré de 15 à 19 heures, la commission des Affaires étrangères, présidée par M. Jean Mistler, a publié le communiqué ci-dessous:

Les directeurs d'un cinéma parisien sont victimes d'un vol peu banal

Paris, 12 avril. Les directeurs d'un cinéma parisien, viennent d'être victimes d'un vol peu banal, mais d'une incontestable originalité...

Un automobiliste est attaqué par deux bandits masqués

Fontainebleau, 11 avril. Hier soir, vers 22 h 30, M. Eugène Pigne, 48 ans accompagné de sa famille regagnant en automobile son domicile, à Vaux (Seine-et-Marne)...

Un automobiliste est attaqué par deux bandits masqués

Fontainebleau, 11 avril. Hier soir, vers 22 h 30, M. Eugène Pigne, 48 ans accompagné de sa famille regagnant en automobile son domicile, à Vaux (Seine-et-Marne)...

Un automobiliste est attaqué par deux bandits masqués

Fontainebleau, 11 avril. Hier soir, vers 22 h 30, M. Eugène Pigne, 48 ans accompagné de sa famille regagnant en automobile son domicile, à Vaux (Seine-et-Marne)...